

# **RAPPORT ANNUEL**

# 2025

---

## AICS TUNIS



# **Table des matières**

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| <b>01 - Préface</b>                      | <b>02</b> |
| <b>02 - 10 ans d'AICS Tunis en bref</b>  | <b>03</b> |
| <b>03 - AICS Tunis en 2025</b>           | <b>12</b> |
| <b>04 - Pays de compétence du bureau</b> | <b>14</b> |
| Tunisie                                  | <b>14</b> |
| Libye                                    | <b>24</b> |
| Algérie                                  | <b>34</b> |
| Maroc                                    | <b>41</b> |
| <b>05 - Les 5 piliers</b>                | <b>49</b> |
| 1 - Prospérité                           | <b>52</b> |
| 2 - Personnes                            | <b>58</b> |
| 3 - Planète                              | <b>61</b> |
| 4 - Partenariats                         | <b>66</b> |
| 5 - Paix                                 | <b>69</b> |
| <b>06 - Défis et leçons apprises</b>     | <b>79</b> |

## Préface

« Célébrer les dix premières années de l'Agence Italienne Pour La Coopération Au Développement (AICS) revient à rendre hommage à un engagement profondément enraciné dans une histoire de solidarité et de vision partagée, amorcée en Tunisie à la fin des années 1980. Les activités du Bureau de Tunis ont su préserver et valoriser l'héritage de l'Unité Technique Locale (UTL), créée en 1991, en transformant des décennies de présence continue en un modèle de partenariats prioritaire et durable.

Tout au long de ce parcours, l'Italie est restée aux côtés de la Tunisie en soutenant le secteur privé et en renforçant les investissements publics, avec un engagement constant en faveur de l'agriculture, de l'éducation et de la formation professionnelle. Ce lien se manifeste avec une intensité particulière dans les régions du Sud et les zones désertiques, où la Coopération italienne œuvre depuis près de quarante ans à transformer des territoires complexes en pôles de résilience.

Au cours des dix dernières années, le Bureau de Tunis a également su faire rayonner son savoir-faire vers les pays voisins — la Libye, l'Algérie et le Maroc — démontrant une remarquable capacité d'adaptation et une aptitude avérée à intervenir efficacement dans des contextes diversifiés et fragiles.

Aujourd'hui, cet héritage nous invite à répondre à des défis d'ampleur historique : le changement climatique, la transition énergétique, la sécurité hydrique et la stabilité régionale. Pourtant, chaque défi peut devenir une nouvelle opportunité. L'AICS Tunis poursuivra ainsi son action dans les pays relevant de sa compétence afin de contribuer à la construction d'une économie favorisant une redistribution équitable des richesses et la dignité du travail, soutenue par des investissements publics stratégiques et un secteur privé dynamique.

Dans cette perspective, les femmes et les jeunes générations de la région apparaissent comme les véritables moteurs du changement : investir en elles signifie miser sur le capital humain, la ressource la plus précieuse et inépuisable dont disposent ces pays pour stimuler l'innovation. Cette orientation vers l'avenir guide également notre approche de la durabilité, envisagée non pas comme une contrainte, mais comme un véritable levier de développement. Dans cette optique, la gestion responsable de ressources essentielles telles que l'eau et l'énergie peut favoriser l'émergence de nouveaux secteurs d'emploi et d'innovation technologique, jetant ainsi les bases d'un avenir prospère, résilient et durable.

Notre engagement se poursuit dans le cadre du plan Mattei pour l'Afrique, en faveur d'un partenariats solide et pérenne avec plusieurs pays clés de la Coopération italienne, en associant les institutions, la société civile, le secteur privé et les populations les plus vulnérables, afin que personne ne soit laissée de côté ».



**Isabella Lucaferri**  
Responsable du Bureau de Tunis

## 10 ans d'AICS Tunis en bref

Le Bureau régional de l'AICS Tunis a été créé en janvier 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi 125/2014, qui a réformé le système italien de la Coopération au développement. Le Bureau s'inscrit dans une continuité historique et opérationnelle avec l'Unité Technique Locale (UTL), établie auprès de l'Ambassade d'Italie dès 1991.

Initialement chargé de la Tunisie, le Bureau de Tunis a progressivement élargi son mandat en assurant également **la coordination des interventions de la Coopération italienne en Libye, au Maroc et en Algérie**, consolidant ainsi, au fil du temps, le rôle de l'Italie en tant que partenaire stratégique en Afrique du Nord.

Au cours des dix dernières années, l'action de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) en Tunisie s'est structurée autour de priorités stratégiques visant à concilier la résilience territoriale et la croissance économique durable. Parmi les principales priorités de cette décennie figurent le soutien au secteur privé et le développement rural intégré, considérés comme des leviers essentiels pour réduire les disparités socio-économiques et promouvoir l'emploi.

Dans le domaine du **développement rural**, l'engagement italien a contribué à transformer des zones particulièrement vulnérables grâce à des modèles participatifs de gestion des ressources naturelles. Des interventions emblématiques, telles que le *Programme de développement rural intégré dans les délégations de Hazoua et Tamerza* (Tozeur) ainsi que le programme historique de Rjim Maatoug — aujourd'hui étendu à la zone d'El Mahdeth — ont permis la réhabilitation et la valorisation de milliers d'hectares désertiques, favorisant la création de nouveaux établissements humains pour des milliers de bénéficiaires. Au fil des années, une attention particulière a également été accordée à la gestion durable des ressources naturelles et à la transition vers des modèles de développement plus durables, par des interventions dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin de renforcer la résilience des systèmes productifs locaux, de promouvoir des pratiques agricoles durables et d'encourager une gestion rationnelle des ressources hydriques et environnementales.

L'engagement de la Coopération italienne s'est par ailleurs étendu au-delà du territoire terrestre, en intégrant la dimension maritime comme un pilier essentiel de la prospérité et de la stabilité régionales.





À cet égard, les différentes phases du programme NEMO, mises en œuvre par le CIHEAM Bari, ont constitué un modèle de référence en matière de **préservation des écosystèmes côtiers et de promotion d'une économie bleue durable**.

Au cours de la dernière décennie, la consolidation du **développement économique** et de l'emploi a constitué un pilier fondamental de la stratégie italienne en Tunisie. L'action menée a progressivement évolué d'un soutien ponctuel à une approche systémique, centrée sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et sur le renforcement structurel du secteur privé. Grâce à l'introduction de programmes innovants d'inclusion financière et d'instruments ciblés de soutien aux investissements productifs, la Coopération italienne a accompagné la transition des petites et moyennes entreprises vers une compétitivité accrue.

Cette dynamique a permis d'ancrer de nouveaux modèles de développement territorial, en valorisant l'économie sociale et solidaire comme moteur de la cohésion sociale et de la croissance inclusive à l'échelle nationale.

À travers des programmes d'envergure nationale tels que le PRASOC — *Programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les secteurs de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire* — plus de 400 opérations d'investissement ont été financées entre 2020 et 2025, contribuant à la consolidation de plus de 4 000 emplois dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture et l'économie sociale et solidaire. Dans cette même dynamique s'inscrit le lien entre **la migration et le développement**. Entre 2017 et 2026, le projet Mobi-TRE, mis en œuvre en partenariats avec l'OIM, a permis de mobiliser la diaspora tunisienne comme acteur d'investissement productif dans

les territoires d'origine. Au cours de ses deux phases, le projet a soutenu 56 petites entreprises tunisiennes situées dans des zones à fort potentiel migratoire, en mobilisant des investissements de la diaspora établie en Italie, en France, en Allemagne et en Arabie saoudite, tout en accompagnant les autorités tunisiennes dans l'élaboration d'actions efficaces de mobilisation de la diaspora intégrées aux plans nationaux de développement.

Dans ce parcours, la **formation professionnelle** s'est affirmée comme un levier stratégique pour l'emploi, évoluant en étroite adéquation avec les besoins réels du marché tunisien. L'action italienne a mis l'accent sur la valorisation de secteurs à fort potentiel — du textile à la mécanique, en passant par les énergies renouvelables et l'agro-industrie — avec une attention particulière accordée à l'artisanat et au tourisme, promus dans le cadre de l'approche intégrée de la chaîne de valeur du programme « Creative Tunisia 2 », mis en œuvre par l'ONUDI et cofinancé par l'Union européenne et la Coopération italienne. Cette décennie a également vu le renforcement du « Sistema Italia\* », où la coordination entre les organisations de la société civile, les entreprises et les institutions de recherche a permis de consolider le lien entre les compétences et l'emploi, jetant les bases d'une croissance économique plus équitable et durable. L'action de l'AICS a également accompagné le processus de **renforcement institutionnel** et de transition démocratique du pays, en soutenant des initiatives visant à améliorer les services publics de base, à renforcer les capacités administratives et à appuyer les investissements publics dans des secteurs stratégiques, notamment la santé **et les infrastructures sociales**. Au fil des années, l'intervention de la Coopération italienne a également intégré des initiatives consacrées à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, ainsi qu'au soutien des secteurs de l'artisanat et des industries culturelles et créatives, reconnus comme des domaines stratégiques pour le développement local, la création d'emplois et la promotion de l'identité culturelle du pays.

En **Libye**, l'action de l'AICS au cours des dix dernières années s'est inscrite dans un contexte marqué par l'incertitude et l'instabilité résultant de plusieurs années de conflit. Dans ce cadre, l'intervention italienne s'est initialement concentrée sur le **renforcement des services de base** destinés aux populations les plus vulnérables, en adoptant une approche principalement humanitaire dans des secteurs tels que la santé et la protection des groupes les plus défavorisés. Depuis 2016, l'AICS assure des activités d'assistance technique, de gestion et de suivi des programmes financés par la Coopération italienne afin de garantir une réponse adaptée à la crise humanitaire provoquée par la persistance du conflit en Libye, tout en assurant la coordination avec

\* « Sistema Italia » : L'ensemble des institutions italiennes qui contribuent au développement du pays.

les différents acteurs locaux et internationaux impliqués dans le processus de stabilisation du pays.

Au cours de cette décennie, l'Italie s'est affirmée comme l'un des principaux bailleurs de fonds de la Libye. Depuis la fin de la guerre en juin 2020 et grâce à une stabilité progressivement renforcée, le pays a connu une diminution significative des besoins humanitaires et des urgences de première nécessité. Aux initiatives d'aide humanitaire, alignées sur les plans de réponse des Nations Unies, se sont progressivement ajoutés des programmes de développement. Le Bureau régional de l'AICS à Tunis est ainsi intervenu afin de favoriser une transition à moyen et long terme, au service de la **stabilisation**, de la **réconciliation** nationale et de la reconstruction du pays.

Dans une approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix, les initiatives de la Coopération italienne en Libye ont soutenu la décentralisation administrative, le renforcement des capacités de gouvernance au niveau local, le développement des capacités de gestion des autorités locales ainsi que la fourniture de services de base, articulés autour de six macro-secteurs : **santé et protection ; eau et agriculture ; éducation et développement économique ; patrimoine culturel ; énergies renouvelables ; décentralisation et développement local.**

Dans le secteur de la santé, plusieurs initiatives se sont succédé au fil des années,

principalement pour renforcer l'accès et la durabilité des services de santé primaires, ainsi que dans le domaine pédiatrique, grâce à des partenariats avec des institutions spécialisées telles que l'Hôpital pédiatrique Bambino Gesù de Rome et le Centre de Santé Globale (CSG) de l'Hôpital pédiatrique Meyer de Florence, centre européen d'excellence dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

Dans les secteurs de l'**eau** et de l'**agriculture**, l'AICS est principalement intervenue dans les régions méridionales du Fezzan, en collaboration avec des organisations internationales telles que la FAO, l'UNICEF et le CIHEAM Bari, ainsi qu'avec des OSC italiennes et internationales, afin de soutenir les productions agricoles et les communautés locales.

Dans les domaines de l'**éducation** et du développement économique, l'AICS est intervenue, en collaboration avec des organisations internationales telles que l'OIM et l'UNOPS ainsi qu'avec des OSC italiennes et internationales, afin de renforcer le sous-secteur de la formation professionnelle et de promouvoir l'adéquation entre les compétences acquises et les besoins du secteur privé.

Dans le secteur du **patrimoine culturel**, l'AICS, en partenariats avec des institutions techniques telles que l'Institut central de restauration (ICR) et l'Université Roma Tre, promeut des initiatives visant à préserver des sites archéologiques d'importance historique et à renforcer les compétences locales en restauration et en gestion du patrimoine culturel.



Dans le secteur **énergétique**, l'AICS a également mis en œuvre des initiatives visant à renforcer la production d'énergies renouvelables afin de soutenir la fourniture de services de base, principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, en collaboration avec des OSC et des organisations internationales telles que le PNUD.

Enfin, un dernier macro-secteur d'intervention au cours des dix dernières années a porté sur le **soutien au développement local**, centré sur l'appui aux municipalités dans la fourniture des services de base. Par l'intermédiaire d'organisations internationales telles que l'UNOPS, le PNUD et l'UNICEF, d'institutions publiques italiennes comme l'ANCI, ainsi que d'OSC internationales, l'AICS est intervenue au niveau national pour renforcer les capacités des municipalités libyennes à fournir des services essentiels aux populations vulnérables.

Dans ce contexte, il convient de mentionner les trois phases du projet de coopération déléguée *Baladiyati* - (« Ma Municipalité »), qui, depuis 2018 — la troisième phase étant actuellement en cours — a progressivement renforcé la gouvernance locale en Libye, en améliorant les capacités administratives et la planification municipale. Les différentes phases du projet ont permis de promouvoir des services de base plus efficaces et plus inclusifs, grâce à des interventions concrètes à l'échelle locale et à une forte implication des communautés. Ensemble, ces trois phases ont consolidé une approche intégrée et durable du développement local, renforçant ainsi le rôle des municipalités dans le processus de stabilisation du pays.





La Coopération italienne soutient l'**Algérie** depuis les années 1970 à travers des interventions destinées à accompagner le développement du pays dans des secteurs allant de la construction d'infrastructures publiques au soutien de l'industrie et de l'agriculture, ainsi qu'à la restauration et à la préservation du patrimoine culturel. Compte tenu des importantes ressources nationales dont dispose l'Algérie pour promouvoir son propre développement, les interventions de la Coopération italienne ont historiquement privilégié les dimensions qualitatives, notamment la formation, le transfert de compétences et de technologies. Au fil des années, une attention particulière a été accordée à la protection de l'environnement, à la sauvegarde du patrimoine culturel ainsi qu'aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage, notamment par des programmes de conversion de la dette.

Par ailleurs, l'Italie demeure l'un des principaux contributeurs à la réponse internationale à la **crise sahraouie**, se classant au troisième rang des bailleurs en termes de volume de financements destinés à la population réfugiée installée dans les camps du sud-ouest de l'Algérie. Dans ce contexte, la Coopération italienne, à travers le financement d'agences des Nations Unies et d'organisations de la société civile, a soutenu de manière continue des programmes d'assistance humanitaire et de renforcement des services de base, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux services essentiels et les conditions de vie des populations réfugiées.

L'action italienne s'est développée selon une approche multisectorielle, en cohérence avec les priorités identifiées dans le *Sahrawi Refugee Response Plan*, en promouvant des interventions dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'éducation et du WASH, avec une attention croissante portée au renforcement des moyens de subsistance et à la protection des groupes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, une importance particulière a été accordée au **renforcement des compétences**, à l'amélioration des **services de base** et à la promotion d'opportunités **d'inclusion socio-économique**, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux femmes.

La Coopération italienne a ainsi contribué à consolider une réponse de plus en plus intégrée à la crise sahraouie qui, en raison de son caractère prolongé, nécessite des interventions capables d'articuler l'assistance humanitaire avec des actions orientées vers l'amélioration des **services de base**, la formation et le soutien aux opportunités de subsistance.

Dans cette perspective, le lien entre l'accès aux services essentiels, le développement du capital humain et les moyens de subsistance constitue un élément clé pour renforcer la résilience des communautés réfugiées.

La Coopération italienne bénéficie d'une présence opérationnelle historique au **Maroc** depuis la fin des années 2000, à la suite de la signature de l'accord-cadre de coopération et du lancement des programmes bilatéraux conclus en 2009. Au cours des dix dernières années, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre dans plusieurs secteurs clés du développement socio-économique du pays, en appui aux principales stratégies nationales.

Dans le cadre de la **politique de l'eau**, l'Agence a notamment soutenu le « *Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales* » (PAGER), à travers des actions visant à améliorer **l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les zones rurales**, notamment par la construction d'infrastructures sanitaires dans les écoles primaires et par des activités de sensibilisation destinées aux communautés locales.



Par ailleurs, la Coopération italienne a lancé plusieurs projets de lutte **contre la pauvreté** en soutenant l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), programme stratégique initié en 2005 sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dont l'objectif est de réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et les disparités territoriales, tout en soutenant le secteur du **microcrédit**. Au fil du temps, de nombreuses interventions ont également été réalisées dans le domaine des infrastructures, notamment en ce qui concerne la construction de routes et le développement des systèmes de communication liés au réseau ferroviaire national.

En ce qui concerne les actions en faveur de la société civile, une attention particulière a été accordée à la promotion et à la **protection des droits sociaux**, économiques et humains des mères célibataires en situation de vulnérabilité, des enfants privés de protection familiale

ainsi que des enfants en situation de handicap. Plus récemment, l'accent a été mis sur le droit à l'éducation pour tous et sur l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap dans les écoles primaires.

Par ailleurs, alors que les conséquences du violent séisme de 2023 demeurent profondément perceptibles, la Coopération italienne agit en promouvant des activités liées à l'emploi décent et durable, en renforçant les capacités des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et en favorisant des parcours de formation professionnelle ainsi que la création d'entreprises.

Enfin, la Coopération italienne a su développer un domaine d'intervention distinctif en se concentrant sur la **valorisation du patrimoine culturel**, un secteur où les autres acteurs internationaux sont moins présents. Grâce à cette approche ciblée, l'Italie a soutenu des projets visant à préserver les monuments historiques, les traditions artisanales et les sites archéologiques, en associant la conservation du patrimoine au développement socio-économique des communautés locales.

Ces interventions ont permis non seulement de préserver les racines historiques et artistiques du pays, mais également de générer des opportunités d'emploi, de promouvoir un tourisme durable et de renforcer la cohésion sociale, afin de faire du patrimoine culturel un véritable moteur de développement local.



À la suite de l'achèvement du processus d'accréditation de l'Union européenne en 2018, le Bureau régional de l'AICS Tunis a assumé la gestion directe de programmes de **coopération déléguée, renforçant ainsi le rôle de l'Italie en tant que partenaire fiable dans la mise en œuvre d'initiatives financées par l'Union européenne.**

Parmi les programmes pluriannuels gérés par le Bureau figurent notamment ADAPT – *Programme d'Appui au Développement durable dans les secteurs de l'Agriculture et de la Pêche artisanale en Tunisie*, visant à promouvoir la transition agroécologique et à soutenir le développement de l'agriculture ainsi que de la pêche artisanale, ainsi que le programme Baladiyati en Libye — actuellement dans sa troisième phase — qui, au fil des années, a soutenu les municipalités dans la fourniture de services publics de base dans des secteurs clés tels que la santé, la gestion des ressources hydriques et le développement socio-économique.

Ce portefeuille est complété par des initiatives consacrées à la gestion des ressources en eau et à la valorisation du patrimoine culturel libyen, mises en œuvre en partenariats avec des institutions européennes et des agences des Nations Unies.

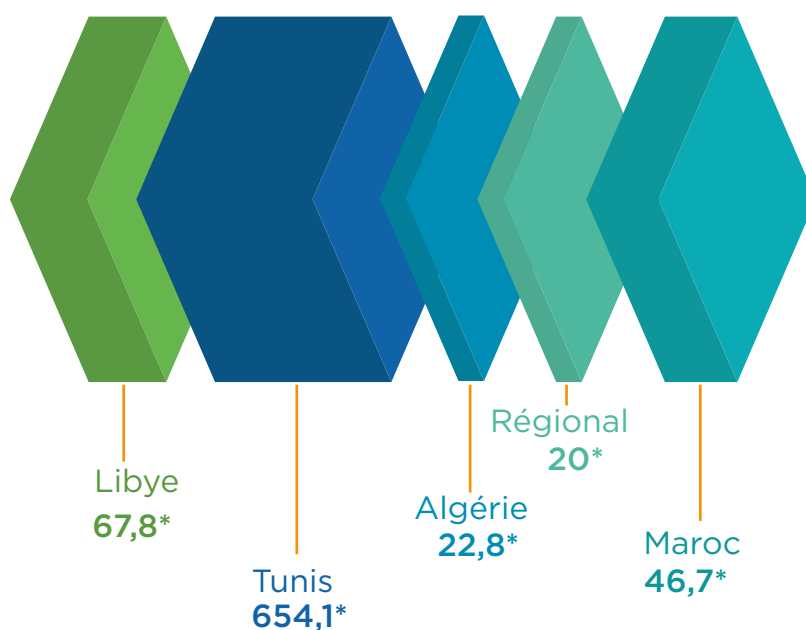
Dans son ensemble, cet engagement témoigne de la capacité du Bureau de l'AICS Tunis non seulement à gérer efficacement les ressources européennes, mais également à les transformer en programmes structurés, à fort impact et orientés vers la durabilité, consolidant davantage le rôle de l'Italie et de l'AICS en tant qu'acteurs clés de la coopération internationale.



# AICS Tunis en 2025

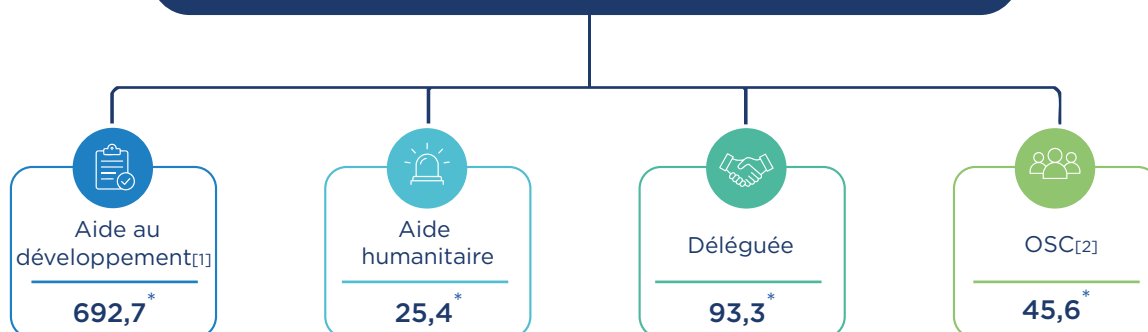
## Budget 2025

**Totale : 811,4\***



\* 10 millions d'euros

## Le bureau régional de l'AICS Tunis



[1]

Le budget total pour les quatre pays couverts par le bureau dans le cadre de l'aide au développement comprend des initiatives sous forme de dons, des lignes de crédit, la conversion de la dette et le soutien au budget de l'État.

[2]

Le montant total alloué aux OSC représente une partie des fonds de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et comprend les initiatives gérées directement, les projets « OSC-affidati » et « Promossi ».



# PAYS DE COMPÉTENCE

---





**TUNISIE**



## Contexte général

---

Avec une population d'environ **12 millions d'habitants** et une superficie de 163 610 km<sup>2</sup>, la Tunisie est le plus petit État du Maghreb. En 2025, le pays occupait la 105<sup>e</sup> place sur 193 dans l'Indice de **développement humain**<sup>1</sup>, se classant ainsi parmi les pays à « haut niveau de développement humain ». Malgré cela, la Tunisie traverse une phase de transition profonde et multidimensionnelle, où les dynamiques politiques et économiques s'entrecroisent dans un équilibre complexe.

Sur le plan **économique**, le pays continue de faire face à une conjoncture délicate : la croissance demeure modérée et insuffisante pour résorber pleinement le chômage des jeunes, tandis que la gestion de la dette publique réduit considérablement les marges de manœuvre budgétaires nécessaires aux investissements productifs. Cette fragilité financière est étroitement liée à un **contexte politique** qui, ces dernières années, a connu des transformations majeures. La consolidation d'une nouvelle architecture institutionnelle a cherché à donner la priorité à la stabilité interne afin de dépasser la fragmentation des années précédentes ; elle doit toutefois aujourd'hui démontrer sa capacité à produire des résultats économiques tangibles.

L'exercice économique 2025 a enregistré, pour la Tunisie, une consolidation du processus de reprise, marquée par des indicateurs de croissance supérieurs aux prévisions programmatiques du biennium précédent. Le Produit Intérieur Brut (**PIB**) **a enregistré une croissance annuelle de 2,5 %**, traduisant une nette accélération par rapport au taux de 1,4 % enregistré en 2024<sup>2</sup>. Le principal moteur de cette évolution positive a été la reprise du secteur **agroalimentaire**, favorisée par un cycle climatique plus propice, ce qui a entraîné une hausse de la production nationale. Cette situation a soutenu une forte relance des exportations, notamment dans le secteur de l'huile d'olive, et a également amélioré les rendements céréaliers, contribuant globalement au redressement de la balance commerciale. Le tourisme s'est également confirmé comme un pilier majeur de l'économie nationale, assurant des entrées de devises essentielles à la stabilité des réserves et au financement des besoins extérieurs du pays.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par une stabilisation progressive de l'inflation, dont le taux s'est établi à **5,3 %, contre 7 % en 2024**<sup>3</sup>. Cette tendance à la baisse, nettement éloignée des pics observés lors des exercices précédents, a permis à la Banque centrale d'adopter une orientation monétaire moins restrictive, visant à réduire progressivement la pression sur les taux d'intérêt et à renforcer le soutien au crédit destiné aux entreprises.

<sup>1</sup> Rapport sur le développement humain 2025

<sup>2</sup> Institut National de la Statistique (INS) tunisien

<sup>3</sup> Ibid



Les résultats enregistrés en 2025 témoignent ainsi d'une certaine résilience structurelle, même si la durabilité de la croissance demeure conditionnée à la poursuite de l'agenda des réformes et au maintien de la stabilité macro-financière.

**Les réformes structurelles** continuent néanmoins de constituer un défi majeur. Le nombre de changements attendus depuis la révolution de 2011 — tels que la modernisation de l'administration publique, la libéralisation de certains secteurs stratégiques et la simplification des procédures administratives — progresse encore lentement, ce qui limite le plein potentiel du pays.

Par ailleurs, le dynamisme macroéconomique observé en 2025 n'a pas encore permis de résoudre la problématique sociale la plus profonde : le chômage. Malgré la reprise économique, le taux de chômage demeure durablement supérieur à 16 % en moyenne et dépasse **37 % chez les jeunes diplômés**. Ce décalage entre **la croissance économique et la création d'emplois de qualité** représente l'un des principaux défis pour la cohésion sociale du pays, alimentant une pression migratoire que les autorités tentent de gérer par des politiques frontalières de plus en plus strictes.

Le pays souffre également d'une **dépendance énergétique** chronique qui constitue aujourd'hui l'un des principaux défis pesant sur l'avenir économique national. La Tunisie couvre en effet plus de la moitié de ses besoins énergétiques par les importations — soit **environ 65 %** de sa consommation nationale — alors que son tissu industriel et civil reste largement dépendant des **énergies fossiles**. Cette situation expose le pays aux fluctuations des prix internationaux du pétrole et du gaz, avec des répercussions immédiates et significatives sur les finances publiques.

Dans ce contexte, la transition énergétique apparaît comme une priorité stratégique, tant pour réduire **la vulnérabilité macroéconomique** du pays que pour promouvoir un modèle de croissance plus durable.

Dans l'ensemble, la situation tunisienne en 2025 met en évidence une certaine résilience macroéconomique, tout en laissant persister des **fragilités structurelles**. La croissance demeure modérée et insuffisamment inclusive, tandis que l'amélioration des

indicateurs macroéconomiques ne se sont pas encore traduits par un renforcement significatif du tissu productif ni par une amélioration substantielle de l'emploi.

Les autorités tunisiennes ont réaffirmé leur pleine conscience de la nécessité de corriger les **déséquilibres structurels** du pays, en misant sur la relance de la dynamique économique par le soutien à l'investissement et le renforcement des exportations. L'un des piliers centraux de cette stratégie repose sur une maîtrise rigoureuse du déficit budgétaire, objectif poursuivi dès **la loi de finances 2025**, qui a également renforcé le rôle social de l'État ainsi que la sécurité des approvisionnements alimentaires et hydriques.

En matière de planification stratégique, le pays traverse actuellement une phase de transition majeure. Le gouvernement a en effet engagé, en 2025, l'élaboration du nouveau **Plan de Développement 2026-2030**. Ce document, en cours de finalisation, vise à dépasser la logique de gestion de l'urgence et à définir une vision de développement à long terme.

Ce processus s'inscrit dans la continuité de la stratégie nationale « Vision Tunisie 2035 », présentée en 2023, qui fixe les orientations à long terme pour la transformation économique et sociale du pays. Au cœur de cette nouvelle feuille de route figurent **la transition énergétique**, destinée à réduire le déficit structurel, **la digitalisation de l'administration publique**





ainsi que la création d'un environnement plus favorable aux **Investissements Directs Étrangers (IDE)**.

L'objectif affiché pour les cinq prochaines années est de traduire ces orientations stratégiques en réformes concrètes, capables de libérer le potentiel productif national et de garantir une croissance plus inclusive et moins dépendante des fluctuations des marchés extérieurs.



## Intervention italienne

---

Le rôle prioritaire de la Tunisie pour l'Italie résulte naturellement d'une proximité non seulement géographique, mais également historique et sociale, qui place le pays au cœur des équilibres méditerranéens. La **Coopération italienne** bénéficie d'une **présence historique** en Tunisie, initiée dans les années 1980 et poursuivie sans interruption, y compris durant les phases critiques qui ont suivi la révolution de 2011. Après la période des « Printemps arabes », la stratégie d'intervention a évolué vers un dialogue technique de plus en plus étroit, visant à accompagner les institutions tunisiennes dans la mise en œuvre des réformes structurelles et dans la transition vers de nouveaux modèles de croissance durable.

La dernière programmation triennale pour la période 2025-2027 a été convenue lors de la signature, en janvier 2025, d'une **Déclaration conjointe** prévoyant une enveloppe de 400 millions d'euros (dont 320 millions sous forme de crédits et 80 millions sous forme de dons).

Cet accord consacre le renforcement de la coopération au développement pour le triennat 2025-2027 et consolide le rôle de la Tunisie en tant que partenaire prioritaire dans la mise en œuvre du **Plan Mattei** pour l'Afrique.

Dans ce cadre, l'engagement italien se concentre sur le soutien à un **modèle de croissance inclusif** et résilient, fondé sur la gestion rationnelle des ressources naturelles et sur la durabilité environnementale. La stratégie pour la période 2025-2027 s'articule autour de trois **axes fondamentaux**, définis en étroite coordination avec les institutions nationales.

En premier lieu, l'action porte sur **la durabilité environnementale et alimentaire**, en mettant l'accent sur la préservation des ressources hydriques et de la biodiversité afin de faire face au changement climatique. Parallèlement, l'objectif est de stimuler la croissance économique et l'inclusion sociale, tout en renforçant la compétitivité du système économique national. Enfin, la transition énergétique constitue un pilier central de cette stratégie, avec pour ambition de promouvoir l'efficacité énergétique et d'intégrer davantage les énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Au cours de l'année 2025, des initiatives sous forme de dons, pour un **montant total de 35,92 millions d'euros**, ont été approuvées par l'AICS.

En Tunisie, deux initiatives de Coopération déléguée étroitement liées sont également en cours de mise en œuvre, pour un budget global de 69,2 millions d'euros. La première est le programme ADAPT : *Appui au Développement durable du secteur Agricole et de la Pêche artisanale*, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'AICS avec la contribution du Programme Alimentaire Mondial (PAM), dont l'objectif est de soutenir le développement de systèmes de production durables dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

La seconde initiative est le programme ADAPT Céréales, qui vise à renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires en Tunisie, à la fois par une réponse immédiate au risque de pénurie céréalière et par le développement et le soutien d'une production céréalière durable, inclusive et résiliente.

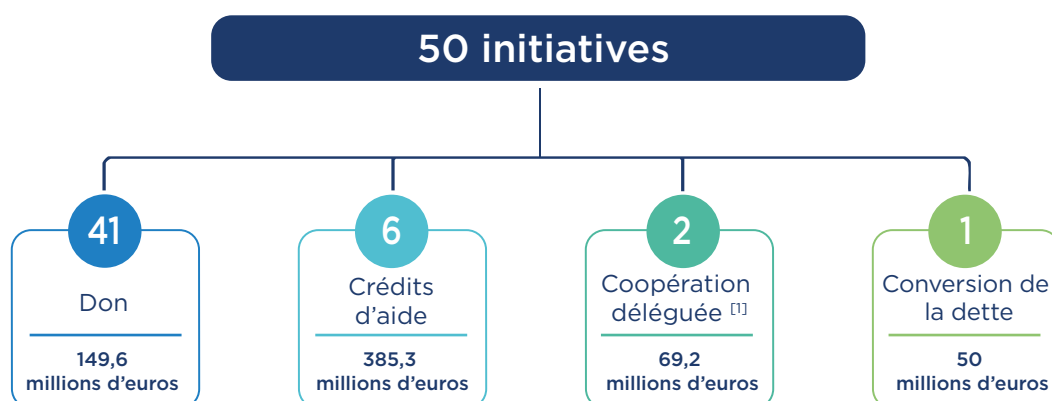
En 2025, le portefeuille global des **initiatives en cours de la Coopération italienne** en Tunisie s'élevait à environ **654 millions d'euros**.

Ces ressources correspondent à 50 initiatives réparties comme suit :

- **41 initiatives sous forme de dons (149,6 millions d'euros) ;**
- **6 crédits d'aide (385,3 millions d'euros) ;**
- **2 initiatives de coopération déléguée (69,2 millions d'euros)<sup>4</sup> ;**
- **1 programme de conversion de la dette (50 millions d'euros).**

<sup>4</sup> Le programme ADAPT (AID 012304) et ADAPT Céréales (AID 012769) constituent deux accords distincts de coopération déléguée qui, en raison de la cohérence de leurs objectifs et de leurs modalités de gestion, sont considérés sur le plan opérationnel par le Bureau comme un programme unique.





[1]

Le programme ADAPT (AID 012340) est constitué de deux contrats distincts de coopération déléguée qui, en raison de la cohérence de leurs contenus et de leurs modalités de gestion, sont considérés, d'un point de vue opérationnel pour le siège, comme un seul programme.



## Focus – Nos partenaires

### Rjim Maatoug, une ceinture verte née d'une coopération tuniso-italienne solide, transparente et concrète

Se souvenir des premières années de mise en œuvre du projet de développement de **Rjim Maatoug** au début des années 1990 revêt l'aspect d'un rêve. À l'époque, imaginer Rjim Maatoug dans son état actuel relevait de l'utopie.

L'histoire a démarré sur la base d'une étude réalisée en 1989 conjointement par deux bureaux d'études, l'un tunisien, l'autre italien. Il s'agissait de développer la zone de Rjim Matoug, déserte à l'époque, moyennant la création d'un **palmeraie sur 2 500** ha et de toutes les infrastructures de base et sociales nécessaires à l'installation durable dans la zone d'une population nomade, et l'amélioration de son niveau et de son mode de vie.

Cette initiative a été consolidée à partir de 2015 par le financement de la partie italienne du projet « **Actions complémentaires à Rjim Maatoug** » et à partir de 2021 par la participation au financement du projet de développement d'**El Mahdeth** qui constitue une version optimisée du projet de développement de Rjim Maatoug, sur une superficie de 1040 ha.

En plus de la participation à la réalisation des études des projets, l'engagement de la partie italienne s'est concrétisé par la consolidation de la partie tunisienne, d'une part moyennant la participation au financement du projet, d'autre part, par la mise à disposition du projet d'une assistance technique permanente et

ponctuelle qui a été souvent utile pour participer à identifier les solutions techniques adéquates aux défis rencontrés par les projets et faciliter la coordination avec le bailleur de fonds sur le plan des procédures et des mises à jour nécessaires aux plans d'action déjà convenus.

La coordination avec la partie Tunisienne et en particulier avec (**l'Office de Développement de Rjim Maatoug (ODRM)**) en tant qu'agence d'exécution du projet, s'est renforcée suite à l'adhésion de l'AICS à partir de 2016 au pilotage, des projets dont l'Office est en charge et en particuliers : « Création et Réhabilitation de palmeraies dattiers à Rjim Maatoug » de 1990 à 2026, « **Actions Complémentaires à Rjim Maatoug** » de 2015 à 2026 et « **Projet de développement d'El Mahdeth** » à partir de 2021.



Le dialogue opérationnel constant, développé au fil des années à travers des missions de terrain, des réunions techniques et des échanges continus entre les parties - en particulier grâce à la synergie entre l'**ODRM** et l'**AICS** - a permis de consolider une solide relation de confiance. Cette dernière a constitué le facteur déterminant pour une gestion des projets rapide et efficace, posant les bases pour garantir, également dans une perspective future, un traitement tout aussi efficace et fructueux de l'ensemble des dossiers relatifs à la coopération italo-tunisienne.

Aujourd'hui, les **fruits de cette coopération sont tangibles** et constituent un motif de profonde fierté : il est possible de constater **la métamorphose d'une zone désertique et isolée**, dépourvue de services essentiels - de l'éducation à la santé, des communications à la culture - en un pôle urbain dynamique. Cette zone, aujourd'hui érigée au rang administratif de « délégation » et peuplée d'environ 10 000 habitants, est composée de six villages dotés de l'ensemble des services et des infrastructures dont disposent les circonscriptions voisines, avec la valeur ajoutée d'un revenu par habitant sensiblement plus élevé.

Grâce à la volonté sincère et au **capital de confiance** tissé entre les deux parties Tunisienne et Italienne, le projet de développement d'**El Mahdeth**, encore en phase initiale, atteindra certainement ses objectifs.

Par décret n° 247/2025 du 08 mai 2025, l'Office de Développement de Rjim Maatoug (ODRM) est renommé (Office de Rjim Maatoug pour le Développement du Sahara et du Sud - **ORMDSS**). D'une part, sa mission est élargie géographiquement à tous le sud et au sahara tunisien, d'autre part son domaine d'action s'est élargie à la participation à la réalisation des projets de développement du sud tunisien dans les secteurs de l'agriculture, des énergies alternatives et renouvelables, du tourisme saharien, des industries basées sur les substances locales, des activités commerciales des produits locaux et la préservation de la biodiversité et la protection des espèces sauvages menacées d'extinction .

Cette évolution du domaine géographique et des prérogatives d'intervention de l'office constitue **une opportunité de renforcement et diversification du partenariats Tuniso - italien en général et ORMDSS/AICS** en particulier, moyennant l'engagement des deux parties à mettre en œuvre d'autres projets relevant des nouvelles prérogatives de l'ORMDSS.

**Charef Ahmed**  
**Directeur de la Planification, Suivi et Coopération**  
**ORMDSS**





## Biographie

**Ahmed Charef** est, depuis 2004, Directeur de la Planification, du Suivi et de la Coopération au sein de l'Office de Rjim Maatoug pour le Développement du Sud et du Sahara, où il assure également les fonctions de Directeur Général par intérim. Il a été responsable des études et du suivi du projet « Réhabilitation et création de palmeraies de dattiers à Rjim Maatoug » (1990-2026) ainsi que du projet « Actions complémentaires à Rjim Maatoug » (2015-2026), en coordination avec la Coopération italienne.

Le projet de Rjim Maatoug, financé à hauteur de 45 % par la Coopération italienne, a consacré 2 500 hectares à la production de dattes, bénéficiant à plus de 1 300 familles et permettant la création de six villages, de 1 300 logements, de six écoles primaires, d'un lycée, d'un dispensaire, de deux mosquées ainsi que d'autres infrastructures de services.

En 2025, la production de dattes a atteint environ 20 000 tonnes, soit 100 % de l'objectif fixé par les études du projet, ce qui représente près de 5 % de la production nationale.

INTERNATIONAL  
WOMEN'S  
DAY 2025

Equality. Empower.

8

# LIBYE



Crédits photo : OIM Libye

## Contexte général

---

La Libye est le **quatrième pays africain par sa superficie géographique**. Elle compte environ 7,5 millions d'habitants<sup>5</sup> et occupe actuellement la 115<sup>e</sup> place de l'**Indice de Développement Humain**<sup>6</sup>. À la suite de la chute du régime du colonel Kadhafi en 2011 et des années de conflit qui ont suivi, le pays<sup>7</sup> a dû faire face à un vaste processus de reconstruction des infrastructures, de rétablissement des services de base et de redressement du PIB par habitant à ses niveaux d'avant-guerre, lequel demeure néanmoins parmi **les plus élevés du continent africain** malgré les effets déstabilisateurs du conflit.

L'économie libyenne reste fortement dépendante du secteur des hydrocarbures : le pétrole et le gaz représentent **environ 97 % des exportations, plus de 90 % des recettes fiscales et plus de 60 % du PIB national**, ce qui met en évidence la faible diversification économique du pays. Malgré les efforts entrepris pour **réduire cette forte dépendance au pétrole**, la diversification de l'économie libyenne demeure un **défi** majeur.

Bien que la Libye soit un pays à revenu intermédiaire supérieur, les années de conflit et d'instabilité politique ont freiné les **investissements publics dans les infrastructures et les services**. Le pays continue de faire face à une forte fragmentation institutionnelle ainsi qu'à des faiblesses dans la gestion des finances publiques. En particulier, la nécessité de renforcer les systèmes de contrôle financier et la gouvernance des institutions budgétaires demeure essentielle afin de garantir une gestion plus durable, transparente et efficace des ressources publiques. Le pays reste également fortement dépendant des importations alimentaires, tandis que la population continue de souffrir d'un accès **limité à des services de santé, d'éducation et de protection sociale de qualité**<sup>8</sup>.

L'absence d'élections présidentielles et législatives prévues en décembre **2021** a davantage enraciné **les divisions institutionnelles et politiques**, accentuant les tensions entre les différents acteurs politiques rivaux et les factions armées. Malgré une volatilité persistante et les préoccupations liées à une éventuelle reprise des hostilités, **l'Accord global de cessez-le-feu (CCFA) signé en octobre 2020** demeure en vigueur, permettant de poursuivre les avancées vers la résolution de la question des personnes déplacées internes.

En particulier, cet accord a contribué à faciliter le retour de nombreuses personnes déplacées dans leurs foyers, tandis que d'autres continuent de vivre dans des conditions précaires. La transition vers une phase de **relèvement et de reconstruction** est soutenue par une approche intégrée articulant l'action humanitaire, le développement et la paix.

<sup>5</sup> Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), 2025

<sup>6</sup> Rapport sur le développement humain, PNUD, 2025

<sup>7</sup> Perspectives économiques en Afrique 2025 : « Making Africa's Capital Work Better for Africa's Development », Banque africaine de développement, 2025

<sup>8</sup> Libya Economic Monitor, Banque mondiale, 2025



En 2025, de **nouvelles élections municipales** ont été organisées en Libye par la High National Elections Commission afin de renouveler les conseils locaux dans plusieurs municipalités du pays. Ces élections constituent une étape importante pour renforcer la gouvernance locale et soutenir le processus de stabilisation politique après des années de conflit.

Le pays demeure par ailleurs exposé à des risques élevés de **catastrophes environnementales**. Le cyclone Daniel a été un événement catastrophique qui a profondément marqué la Libye, en particulier la région de Cyrénaïque. En septembre 2023, le cyclone a frappé la côte orientale du pays, provoquant l'effondrement de deux barrages et des inondations dévastatrices dans la ville de Derna.

Cette catastrophe a eu des **conséquences dramatiques** tant en termes de **pertes humaines** que de destruction **des infrastructures** et des **moyens de subsistance** des populations. Pour cette raison, **la Coopération italienne continue de soutenir les communautés et les autorités** dans leurs efforts de reconstruction et de réhabilitation des zones et des services touchés, ainsi que dans la mise en œuvre de mesures visant à prévenir et réduire les risques de dommages futurs liés aux phénomènes climatiques extrêmes.

En ce qui concerne la question **migratoire**, en raison de la faiblesse de l'état de droit et de l'absence d'un système de gouvernance solide, les migrants continuent de faire face à d'importants défis et risques en matière de protection, en particulier dans les zones urbaines et les centres de détention. Cette situation est largement liée à leur statut irrégulier dans le pays et à la vulnérabilité qui en découle, notamment leur exposition à **des risques élevés de violence, d'exploitation, de détention arbitraire, de conditions de vie précaires ainsi qu'à des abus** commis par des trafiquants et des passeurs.

En décembre 2025, la Libye comptait 939 638 migrants répartis dans 100 municipalités et originaires de 44 pays. Les nationalités les plus représentées étaient celles du Soudan, de l'Égypte, du Niger et du Tchad<sup>9</sup>. La majorité d'entre eux vit dans des conditions socio-économiques précaires, avec environ 74 % sans emploi, tandis que la répartition territoriale montre une concentration plus importante dans l'ouest du pays.

Ces données mettent en évidence la pression migratoire persistante exercée sur la Libye en tant que pays de transit et de destination, ainsi que les risques élevés auxquels les migrants sont exposés en matière de protection.

Dans ce contexte, il convient de souligner l'engagement de la Coopération italienne dans la réponse humanitaire à la crise des réfugiés soudanais en Libye. **Le Sudan Regional Refugee Response Plan 2025**, coordonné par l'UNHCR, la Libye figure parmi les principaux pays d'accueil des réfugiés soudanais depuis le déclenchement du conflit au Soudan en 2023.

<sup>9</sup>Rapport sur les flux migratoires Cycle 60, OIM Libye, novembre-décembre 2025

Toujours selon ce rapport, environ 446 000 réfugiés soudanais et membres des communautés hôtes présents en Libye auront besoin d'une assistance en 2025, notamment dans les secteurs de la protection, de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'éducation et des services de base.



*Crédits photo : OIM Libye*



*Crédits photo : OIM Libye*

## Intervention italienne

---

Conformément aux priorités définies dans le Document triennal de programmation et d'orientation 2024-2026, qui identifie la Libye comme l'un des **pays prioritaires** de la Coopération Italienne, le Bureau régional d'AICS Tunis intervient afin de favoriser une transition à moyen et long terme au service de la stabilisation, du renforcement des capacités institutionnelles, de la réconciliation nationale et de la reconstruction du pays.

Dans une approche fondée sur le nexus **humanitaire-développement-paix**, les initiatives de la Coopération Italienne en Libye promeuvent un développement durable et inclusif, fournissent une **assistance humanitaire** et une protection aux populations les plus vulnérables, soutiennent la décentralisation administrative, la localisation de l'aide, le renforcement des **capacités de gouvernance au niveau local** ainsi que le **développement des capacités techniques et de gestion** des autorités nationales et locales, afin de renforcer la fourniture des services de base.

La Coopération italienne en Libye opère dans le cadre d'un mécanisme de coordination dirigé par le système des Nations Unies, dont les activités s'inscrivent dans le cadre du *Sustainable Development Cooperation Framework* (UNSDCF) 2023-2025, document publié en 2023 et élaboré conjointement avec le gouvernement libyen. Celui-ci définit les priorités de coopération conformément aux objectifs de l'Agenda 2030. La stratégie repose sur quatre priorités d'intervention :

- i) Paix et sécurité.
- ii) Développement économique durable.
- iii) Développement social et humain.
- iv) Changement climatique, environnement et eau.

Dans ce cadre de référence, **l'Italie** s'affirme comme l'un des acteurs clés du système de coopération promu et coordonné par l'Union européenne<sup>10</sup>, ainsi que comme l'un des **bailleurs les plus actifs** dans le pays.

L'Italie intervient en Libye à travers le financement de programmes destinés à soutenir les populations et les institutions locales, selon deux axes principaux :

- i) Des initiatives d'urgence visant à fournir une assistance humanitaire et une protection aux populations les plus vulnérables ;
- ii) Des initiatives de développement destinées à soutenir le processus de stabilisation, de réhabilitation et de reconstruction du pays.

À travers une approche intégrée et multidisciplinaire, et grâce à un réseau de partenaires



spécialisée, la Coopération italienne intervient dans de nombreux secteurs, notamment la santé, la gestion des ressources hydriques, la sécurité alimentaire et le développement rural, la formation technique et professionnelle, la protection de l'environnement et de l'énergie, le patrimoine culturel, les situations d'urgence ainsi que la migration.

Par ailleurs, grâce à la signature du « Mémoire d'entente en matière de Coopération au Développement entre le Gouvernement de la République Italienne et le Gouvernement de l'État de Libye » en octobre 2024, un cadre institutionnel, juridique et financier applicable aux activités de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement dans le pays a été établi, garantissant ainsi la pleine reprise de ses activités. Dans le cadre de la Coopération déléguée, il convient de souligner l'achèvement du programme intitulé Recovery, Stability and Socio-Economic Development in Libya - *Baladiyati* (« *Ma Municipalité* »), Phase II. À travers une approche intégrée et multisectorielle, 21 municipalités du sud du pays ont bénéficié d'un soutien dans les domaines de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des énergies renouvelables, de l'agriculture et de la gouvernance locale.

L'intervention s'est articulée autour de plusieurs composantes distinctes :

- (i) Le renforcement des services de base dans les secteurs de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des énergies renouvelables ainsi que des infrastructures et services communautaires ;
- (ii) L'amélioration des activités génératrices de revenus dans la chaîne de valeur agroalimentaire ;
- (iii) Le renforcement des capacités des institutions libyennes.

Les activités de terrain ont été mises en œuvre par des OSC internationales ainsi que par l'organisation intergouvernementale CIHEAM Bari, en consortium avec des organisations locales, parallèlement à une composante de renforcement des capacités assurée par l'AICS en collaboration avec des prestataires de services locaux.

Conformément aux priorités de l'Union Européenne, **deux nouvelles initiatives** financées au titre des Mesures spéciales 2023 pour la Libye ont été lancées en février 2025 : un programme consacré à l'amélioration de la **gestion des ressources hydriques**, intitulé **Water Resources Management at Municipal Level in Libya**, mis en œuvre en partenariats avec la Province de Trente ; une intervention axée sur la **valorisation du patrimoine culturel**, intitulée **Protection of Cultural HERITAGE**, visant à renforcer les compétences locales dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et à élaborer une feuille de route pour la création de la première École de restauration en

Libye, en partenariats avec l'Institut Central de Restauration (ICR).

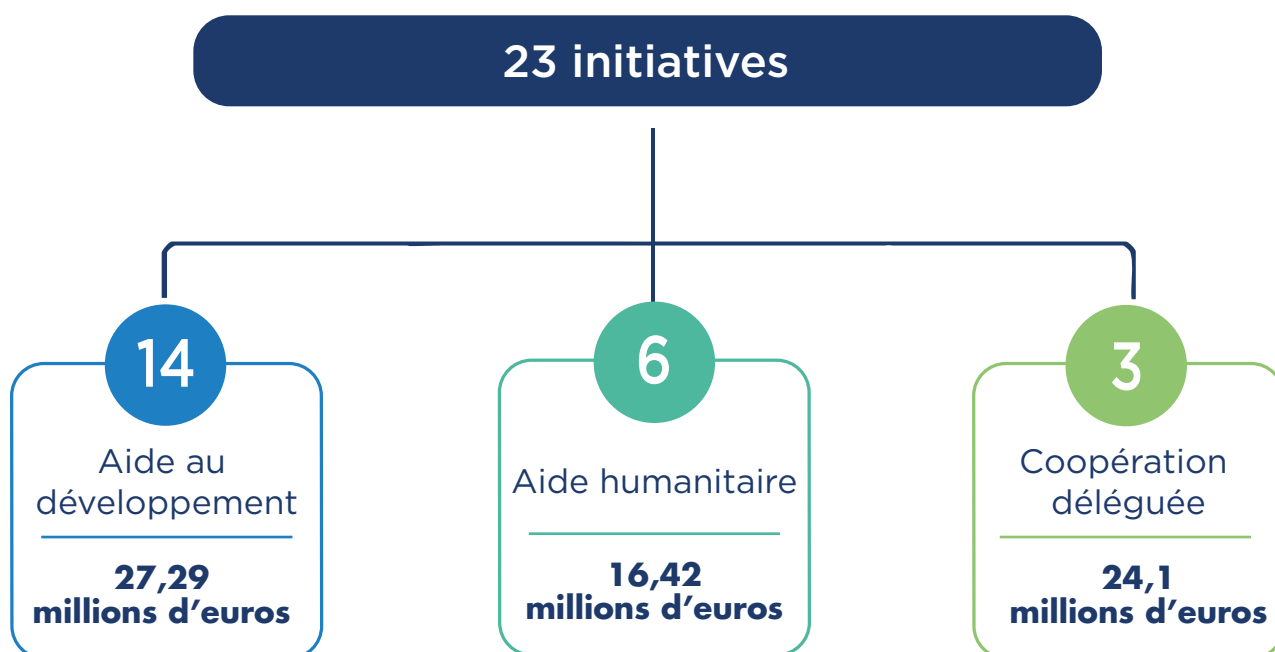
En outre, en décembre 2025, la Coopération italienne a lancé **la troisième phase du programme *Baladiyati***, ciblant à la fois les institutions nationales et les collectivités territoriales, en particulier 15 municipalités situées dans l'ouest, l'est et le sud du pays.

Cette nouvelle phase, qui capitalise sur les résultats obtenus lors des deux précédentes phases du programme, vise à soutenir la stabilisation, la reconstruction post-conflit, le renforcement institutionnel et le développement durable à travers une approche intégrée et systémique, intervenant dans les secteurs des ressources hydriques, des services de santé, du développement économique et du patrimoine culturel.

En 2025, **le portefeuille global** des initiatives en cours de la Coopération italienne en Libye s'élevait à environ 68 millions d'euros.

Ces ressources correspondent à 23 initiatives réparties comme suit :

- **14 initiatives d'aide au développement (27,29 millions d'euros) ;**
- **6 initiatives d'aide humanitaire (16,42 millions d'euros) ;**
- **3 initiatives de coopération déléguée (24,1 millions d'euros).**



<sup>10</sup> En raison de l'instabilité de la situation politique en Libye, l'Union européenne structure depuis 2017 sa coopération à travers des « Mesures spéciales » annuelles plutôt qu'au moyen d'une programmation pluriannuelle, afin de permettre une approche plus flexible et plus réactive face à l'évolution rapide du contexte.



*Crédits photo : WFP Libye*



## Focus – Nos partenaires

Renforcer la sécurité sanitaire et la coordination du système de santé en Libye :  
le partenariats entre la Coopération italienne et l'OMS

La collaboration entre l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** en Libye et l'**Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)** vise à renforcer la sécurité sanitaire et la préparation du système de santé publique en Libye, avec une attention particulière portée à la prévention et au contrôle des maladies zoonotiques et la transmission vectorielle. En combinant le soutien financier de la Coopération italienne avec le leadership technique et la présence opérationnelle de l'OMS, ce partenariats a permis la mise en œuvre d'un programme fondé sur l'approche One Health, qui reconnaît l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale.

L'initiative est mise en œuvre en étroite collaboration avec les institutions libyennes, notamment le Ministère de la Santé, le National Centre for Disease Control (NCDC), le National Centre for Animal Health (NCAH), le Ministère de l'Environnement ainsi que d'autres acteurs gouvernementaux clés. L'OMS joue un rôle central de coordination, en favorisant la coopération entre des institutions qui opéraient traditionnellement de manière fragmentée et en promouvant une planification plus coordonnée, un meilleur partage de

l'information ainsi qu'une mise en œuvre plus efficace des activités.

Parmi les principaux résultats obtenus figure la création d'une **Task Force multisectorielle One Health**, réunissant des experts des secteurs de la santé, de la médecine vétérinaire, de l'environnement et de la réglementation afin de renforcer la coordination et de développer un mécanisme national de gouvernance.

L'OMS a également conduit des consultations nationales et organisé un groupe de travail visant à définir conjointement une feuille de route pour le développement de l'approche One Health en Libye, jetant ainsi les bases d'une planification stratégique à long



Crédits photo : OMS Libye

terme, d'un renforcement de la préparation et de systèmes de surveillance et de réponse plus intégrés.

Le programme a également soutenu la réalisation d'une **évaluation des besoins en formation** ainsi que l'élaboration de modules de formation ciblés destinés aux épidémiologistes et aux professionnels de laboratoire, renforçant de manière significative les capacités nationales de surveillance, de détection et de réponse aux flambées épidémiques. D'autres interventions se sont concentrées sur le renforcement des capacités diagnostiques des laboratoires et sur l'intégration des maladies zoonotiques dans les systèmes nationaux de surveillance, garantissant ainsi une détection plus précoce et une réponse plus efficace aux menaces pour la santé publique.

Dans son ensemble, la collaboration entre l'OMS et la Coopération italienne a permis d'améliorer la coordination entre les acteurs nationaux du secteur, de renforcer les capacités techniques de détection et de réponse aux maladies et de poser des bases institutionnelles essentielles pour la mise en œuvre de l'approche One Health en Libye. Ces efforts contribuent à la construction d'un système de santé plus résilient, capable de faire face aux menaces sanitaires émergentes et réémergentes.

Plus largement, dans le secteur de la santé en Libye, l'OMS continue de jouer un rôle central dans le renforcement des capacités techniques des institutions nationales et locales, ainsi que dans l'amélioration de la prestation de services essentiels au bénéfice de l'ensemble de la population, en promouvant une approche inclusive.

Dans le cadre de ce partenariat, l'OMS et la Coopération italienne ont également soutenu la réactivation du Mécanisme de Coordination du Secteur de la Santé, améliorant ainsi l'alignement, le partage d'informations et la collaboration entre les autorités nationales, les agences des Nations Unies, les bailleurs de fonds et les partenaires de mise en œuvre. Cette dynamique contribue à des interventions sanitaires plus cohérentes, plus efficaces et à un impact plus fort sur l'ensemble du territoire libyen.



**Dott. Ahmed Zouiten**  
**Représentant de l'OMS en Libye**

*Crédits photo : OMS Libye*



## Biographie

*Le Dr Ahmed Zouiten est médecin et spécialiste de la santé publique originaire de Fès, au Maroc. Il a rejoint l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2006, où il a occupé plusieurs fonctions tant au niveau national qu'au siège de l'Organisation, avec un engagement initial centré sur le VIH dans les contextes humanitaires, puis sur les situations d'urgence sanitaire.*

*Au cours de sa carrière, il a dirigé le Global Health Cluster et coordonné les réponses à plusieurs crises humanitaires majeures en Haïti, en Somalie, en Syrie, au Mali, en Irak et au Yémen.*

*Le Dr Zouiten a exercé les fonctions de représentant de l'OMS à Djibouti (2018), en Irak (2021) et en Libye (2023). Il a également assuré par intérim les fonctions de Représentant de l'OMS pour le Soudan et la Tunisie, ainsi que celles de Directeur régional des urgences pour la Région de la Méditerranée orientale.*



A woman wearing a patterned headscarf and a red long-sleeved shirt is shown in profile, pouring a white substance from a red plastic container into a red bowl. She is sitting on the ground in a dusty, outdoor environment. In the background, there are some blue tarps and a building. A white plastic bag with the text "50k" is visible in the foreground.

# ALGÉRIE

## Contexte général

---

Avec une population d'environ **47,3 millions d'habitants**<sup>11</sup>, l'**Algérie** est le plus vaste pays du continent africain. Son territoire s'étend du littoral méditerranéen — où se concentre la majorité de la population — jusqu'au cœur du Sahara au sud, région désertique qui représente plus des **quatre cinquièmes de la superficie totale du pays**.

L'**économie** algérienne demeure largement dominée par le secteur des **hydrocarbures**, en particulier le pétrole et le **gaz naturel, qui constituent la principale source de revenus publics et d'exportations**. Cette forte dépendance aux hydrocarbures expose le pays aux fluctuations des prix du pétrole et aux évolutions des marchés internationaux.

Les secteurs manufacturier, agricole et des services restent relativement peu développés et ne sont pas encore en mesure de générer un volume d'emplois suffisant pour absorber l'offre de main-d'œuvre issue d'une population jeune et en forte croissance. Dans ce contexte socio-économique, le pays occupe la **96<sup>e</sup> place de l'Indice de Développement Humain**<sup>12</sup>.

À l'heure actuelle, le PIB de l'Algérie s'élève à environ 288 milliards de dollars, tandis que le revenu par habitant est estimé à près de 6 000 dollars.

Par ailleurs, le territoire algérien accueille l'une des crises de réfugiés les plus oubliées au monde. Depuis plus de cinquante ans, l'Algérie héberge environ **173 600**<sup>13</sup> **réfugiés sahraouis** répartis dans cinq camps situés dans une zone désertique d'environ 10 000 km<sup>2</sup> à proximité de Tindouf. La vie dans ces camps est marquée par des conditions environnementales extrêmes, caractérisées par des températures élevées et des ressources naturelles limitées, ce qui rend la population particulièrement vulnérable et fortement dépendante de l'aide humanitaire internationale.

Les autorités algériennes ont mis à la disposition des populations réfugiées d'importantes ressources et services, notamment l'accès à l'eau issue des nappes phréatiques nationales, à l'énergie, aux infrastructures ainsi qu'aux services éducatifs et de santé, ce qui témoigne d'un important esprit de solidarité et de générosité.

Néanmoins, la réalité des camps demeure caractérisée par une dépendance quasi totale à l'aide humanitaire, avec des possibilités d'autosuffisance très limitées. La gestion de cette crise nécessite des interventions humanitaires continues et coordonnées, menées en collaboration avec les agences des Nations Unies et les organisations de la société civile actives sur le terrain, afin de garantir des conditions de vie dignes et durables et de renforcer les capacités des communautés locales.

<sup>11</sup> *Politique Nationale de Population*: Début des travaux, UNFPA

<sup>12</sup> *Algeria's Human Development Index*, UNDP

<sup>13</sup> *Sahrawi Refugee Response Plan (SRRP)*, United Nations Algeria

## Intervention italienne

Au début des années 2000, la **Coopération italienne** s'est principalement engagée à conclure des accords **d'Accords de Conversion de la Dette** avec le Gouvernement algérien. Le premier, signé en **2002**, a permis de réinvestir **82 millions d'euros** de la dette dans la mise en œuvre de **34 projets de développement**.

Un second accord, d'un montant de 10 millions d'euros, signé en 2011, prévoit la création d'un Fonds de contrepartie Italo-algérien (FIA) par conversion des fonds concernés en monnaie locale pour le compte du Ministère des Finances. Cet accord prévoit également que les processus d'approbation définitive des projets et de lancement de leur mise en œuvre soient gérés par un Comité Mixte de Gestion, organe composé de représentants italiens et algériens. Celui-ci s'est réuni pour la première fois en mars 2024, donnant ainsi le coup d'envoi de 17 projets identifiés par cinq ministères sectoriels.

En 2025, la Coopération italienne a réaffirmé son engagement en faveur **des populations réfugiées sahraouies**, en poursuivant ses interventions tant à par le canal multilatéral que par le canal bilatéral.

Par le biais du canal multilatéral, l'Italie soutient chaque année depuis 2018 les activités du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans les domaines de la **sécurité alimentaire et de la nutrition**, pour une contribution totale de 8,5 millions d'euros. Parallèlement, les programmes de l'UNICEF dans les domaines de l'éducation et du secteur socio-sanitaire ont bénéficié d'un financement total de 4 millions d'euros, tandis que le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) a mis en œuvre une intervention d'un montant de 1 million d'euros destinée à renforcer la capacité et la couverture du réseau **hydraulique dans les camps de réfugiés**.

Dans le cadre du canal bilatéral, les activités de la seconde initiative mise en





œuvre avec la participation des Organisations de la Société Civile (OSC), intitulée « Intervention d'urgence multisectorielle en soutien à la population sahraouie », ont été lancées en octobre 2025. Cette initiative, mise en œuvre par deux consortiums sélectionnés à travers *un Call for Proposals*, bénéficie d'un financement de l'AICS à hauteur de 2,8 millions d'euros.

Ces interventions ont permis de fournir une assistance immédiate et de renforcer les capacités locales, répondant concrètement aux besoins des populations sahraouies, et confirmé le rôle de l'Italie en tant que **troisième bailleur en volume de financement dans les camps de réfugiés de Tindouf**.

Par ailleurs, **le Plan Mattei pour l'Afrique**, lancé par le gouvernement italien en 2023, identifie parmi ses axes prioritaires la formation, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, tout en **plaçant l'Algérie parmi les pays prioritaires**.

Dans ce cadre, un *Memorandum of Understanding* entre l'Italie et l'Algérie a été signé par les ministres des affaires étrangères des deux pays en juillet 2025, consacrant la création du **Centre Enrico Mattei pour la formation, la recherche et l'innovation à Sidi Bel Abbès**.

Afin de lancer les premières actions liées à la création de ce centre d'excellence à vocation panafricaine, un financement de **2,5 millions d'euros** a été approuvé en octobre 2025 au profit de l'Université de la Tuscia, qui mettra en œuvre les activités du projet en partenariats avec le CIHEAM Bari.

Enfin, en décembre 2025, à l'issue de l'exercice de formulation mené par l'AICS Tunis au cours de l'année, la convention de financement a été signée avec la Délégation de l'Union européenne à Alger pour la mise en œuvre de l'initiative de Coopération déléguée **PASA+** — «Programme d'appui au secteur agricole en Algérie» — financée par l'Union européenne pour un montant d'environ 15 millions d'euros.

L'objectif de cette initiative est de contribuer à la création d'emplois au sein des **Petites et Moyennes Entreprises** (PME) et des petites et moyennes industries dans le cadre d'une économie verte, circulaire et numérique.

La stratégie d'intervention proposée par l'AICS combine une **approche territoriale** fondée sur la mobilisation des ressources endogènes et sur la promotion de modèles de gouvernance participative associant institutions, communautés et acteurs économiques.

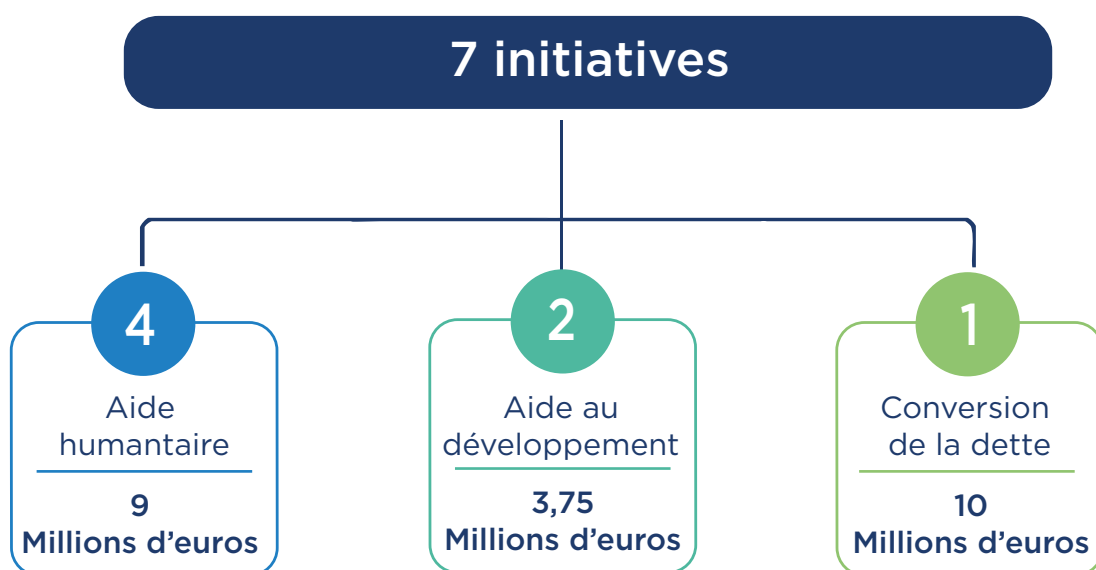
Elle adopte également une approche fondée sur les **chaînes de valeur**, visant à renforcer l'organisation et la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires prioritaires, à améliorer la qualité et la certification des produits, à faciliter l'accès aux



marchés ainsi qu'à valoriser les sous-produits dans une perspective de durabilité et d'économie circulaire.

En 2025, le **portefeuille global** des initiatives en cours de la Coopération italienne en Algérie s'élevait à environ **23 millions d'euros**, correspondant à sept initiatives réparties comme suit :

- **4 initiatives d'aide humanitaire (9 millions d'euros) ;**
- **2 initiatives d'aide au développement (3,75 millions d'euros) ;**
- **1 initiative de conversion de dette (10 millions d'euros).**



## Focus – Nos partenaires

### Reconstruire l'espoir pour une éducation de qualité dans les camps de réfugiés sahraouis

La collaboration entre l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et le Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (CISP) dans le domaine de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis en Algérie s'est renforcée au fil des années. Elle s'est concrétisée à la suite d'une mission auprès des donateurs dans les camps en 2022, qui a permis de mieux appréhender l'ampleur des défis liés à cette crise prolongée, aussi bien en Italie qu'en terrain.

Le staff du CISP sur le terrain a su démontrer une solide capacité opérationnelle, développée depuis plus de 40 ans, et a joué un rôle moteur au sein du réseau d'ONG actives dans les camps. Fort de ces acquis, le CISP a entamé la mise en œuvre de deux projets importants financés par l'AICS, en collaboration avec l'ONG Movimento Africa '70 (MA70) : « Educazione inclusiva, igiene e sicurezza alimentare per la popolazione vulnerabile nei campi di rifugiati Sahrawi » en 2024, et « Intervento multisettoriale a sostegno all'Educazione inclusiva, salute e sicurezza alimentare della popolazione Sahrawi rifugiata » en 2025.

Au cœur des résultats du projet figurent l'amélioration de l'accès des enfants à une éducation de qualité et inclusive, le renforcement du système éducatif et l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population, en partenariats avec MA70 dans le cadre de la production d'œufs et de poulets de chair, liée à l'alimentation scolaire. Dans un contexte marqué par des besoins persistants et des ressources limitées, ces actions ont contribué à renforcer la résilience des communautés, à améliorer la continuité des services essentiels et à favoriser l'appropriation locale des initiatives.

***L'engagement financier important et continu de l'AICS nous a permis de mettre en œuvre des initiatives véritablement intégrées, comme le renforcement des capacités de production locale, contribuant à améliorer l'apport nutritionnel des enfants scolarisés***

Ces actions redonnent dignité et respect aux enfants et à leurs familles bénéficiaires, qui représentent au total, la quasi-totalité des 173 600 réfugiés sahraouis.

La baisse générale des financements humanitaires constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs dans les camps sahraouis. Dans ce contexte, l'engagement constant de la Coopération italienne revêt une valeur particulière. À ce sujet, le CISP relaie régulièrement les propos des représentants de la communauté sahraouie et des institutions partenaires, qui soulignent que la présence continue de l'AICS est perçue

comme un repère essentiel, un signe de respect et de confiance. Cet appui a permis non seulement de maintenir des services essentiels, mais aussi de préserver le sentiment d'être pris en compte par la communauté internationale.

Les perspectives de ce partenariats reposent sur le renforcement d'approches intégrées et durables, capables de répondre aux défis persistants posés par les crises prolongées. S'appuyant sur le rôle central du CISP au sein des systèmes locaux de coordination et sur l'engagement stratégique de la Coopération italienne, cette collaboration continuera de contribuer à des réponses plus cohérentes, résilientes et adaptées aux besoins des réfugiés sahraouis.

**Samir Zemouchi,**  
**Représentant du CISP en Algérie et dans les camps sahraouis**





## Biografia

**Samir Zemouchi** est représentant du pays du CISP (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli) en Algérie et dans les camps de réfugiés sahraouis depuis 2018. À ce poste, il coordonne les opérations humanitaires de l'organisation et supervise un portefeuille de projets financés par plusieurs bailleurs de fonds internationaux. Il possède une expérience consolidée en coopération internationale et en action humanitaire, acquise notamment dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf.

Entre 2012 et 2018, il a occupé des fonctions de responsabilité au sein de plusieurs agences des Nations Unies, dont l'UNICEF, l'UNHCR et le PAM, où il a contribué à la gestion et à la mise en œuvre de programmes humanitaires dans des contextes de crise prolongée.

Dans le cadre de ses fonctions actuelles, il travaille au développement et à la coordination d'initiatives visant à renforcer l'accès aux services essentiels et à améliorer les conditions de vie des populations réfugiées sahraouies.





**MAROC**

---



## Contexte général

---

Avec une population de près de **38 millions d'habitants**, le Maroc est **le deuxième pays le plus peuplé de la région du Maghreb**. Selon le Rapport sur le développement humain 2025, le pays occupe la **120<sup>e</sup> place** grâce aux progrès accomplis par le Royaume du Maroc dans plusieurs domaines clés, notamment l'éducation, la santé et le développement économique<sup>14</sup>.

Le système institutionnel marocain a connu une profonde révision à la suite de la réforme **constitutionnelle de 2011** — initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI afin de répondre aux aspirations de changement exprimées par la population dans le contexte des « printemps arabes » — qui a redéfini formellement certains équilibres institutionnels.

Au cours des dernières années, le gouvernement marocain a engagé un ambitieux programme de réformes destiné à soutenir un modèle de croissance porté par le secteur privé et capable de générer des emplois. Parmi les objectifs prioritaires figurent le renforcement du capital humain, par **la généralisation de l'accès aux soins de santé et à la protection sociale**, ainsi que **l'amélioration de la qualité de l'éducation**. Le succès de la mise en œuvre de ces réformes demeure essentiel pour inscrire le Maroc sur la voie d'une croissance économique et sociale plus robuste et plus inclusive.

Par ailleurs, sur instruction du Souverain, le processus de réforme de la *Moudawana* — **le Code de la famille** — se poursuit afin d'adapter la législation aux transformations de la société marocaine. Après la dernière réforme de 2004, et à la lumière des principes consacrés par la Constitution de 2011, le Royaume doit aujourd'hui faire face à des questions complexes, dans le but de réduire les inégalités de genre et de mieux protéger les droits des enfants.

Parmi les principales **réformes proposées figure l'abolition du mariage des mineurs**, pratique encore largement répandue malgré l'obligation légale d'atteindre l'âge de la majorité pour être marié. La proposition de révision du Code de la famille aborde également les droits successoraux, considérés comme l'un des domaines les plus sensibles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le pays.

Les réformes envisagent également l'instauration d'une procédure judiciaire standardisée en matière de divorce, garantissant une répartition équitable des responsabilités et des biens, la garde partagée ainsi que des droits égaux de tutelle pour les mères et les pères. Enfin, elles visent à assurer aux mères célibataires une reconnaissance et une protection juridiques renforcées.

S'agissant de l'économie marocaine, selon le *Haut Commissariat au Plan* (HCP) —

institution nationale chargée des **statistiques officielles, de la planification économique et du développement** — l'économie nationale a suivi en **2025** une **trajectoire de croissance résiliente** malgré les contraintes extérieures, avec un rythme stable avoisinant **4 % au quatrième trimestre de l'année**.

La faiblesse persistante de la demande extérieure adressée aux secteurs industriels a été partiellement compensée par le dynamisme des exportations de services, stimulées notamment par les retombées positives de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations tenue à la fin de l'année. Le volume des exportations de biens et services a ainsi augmenté de **5,3 %**, tandis que la modération des importations a permis de réduire la contribution négative du commerce extérieur de **-3,2 points**, contre **-4,3 points au troisième trimestre**. La **demande intérieure** est restée le principal moteur de l'activité économique.

Les **investissements** ont poursuivi leur progression, soutenus par des conditions de financement favorables et par la poursuite des dépenses publiques, tandis que la consommation des ménages a augmenté de manière modérée dans un contexte marqué par le maintien des mesures de soutien au pouvoir d'achat et par l'atténuation des pressions inflationnistes.

L'inflation a, en effet, poursuivi sa trajectoire baissière pour le **troisième trimestre consécutif**, s'établissant à **-0,1 % au quatrième trimestre 2025**, après avoir atteint **2 % au début de l'année**. Cette évolution résulte principalement de la baisse des prix alimentaires, combinée à une hausse **des prix des produits non alimentaires**.

La stabilité du taux directeur fixé par la banque centrale à **2,25 %**, la baisse des taux sur les marchés monétaires et obligataires ainsi que l'augmentation du crédit à l'économie ont continué à soutenir les **investissements et la consommation**, tandis que le **marché boursier** a conservé une orientation globalement favorable<sup>15</sup>.

La loi de finances 2025 a introduit plusieurs mesures fiscales et économiques destinées à soutenir la croissance, à alléger la pression fiscale sur les ménages et à renforcer l'État social. Toutefois, à l'instar des années précédentes, le Maroc continue d'enregistrer d'importantes disparités de revenus entre les élites urbaines et les populations rurales. Le pays connaît différentes formes de pauvreté, dont plusieurs sont liées aux dynamiques migratoires.

Le taux de chômage s'établissait à **13 %** en 2025 et affectait principalement les zones rurales, en raison de la sécheresse, devenue un phénomène structurel majeur, aggravée par les effets du changement climatique. Outre les défis environnementaux et

<sup>14</sup>Rapport sur le développement humain 2025 (PNUD)

<sup>15</sup>Haut-Commissariat au Plan, 2025



économiques, l'une des conséquences les plus significatives de la sécheresse réside dans l'augmentation de la migration rurale, non seulement vers les grandes villes mais également vers l'étranger. Confrontées à d'importantes pertes agricoles, à des difficultés d'accès à l'eau et à l'insuffisance des services d'appui, de nombreuses familles agricoles sont contraintes de rechercher de nouveaux moyens de subsistance ; dans ce contexte, la migration devient souvent l'une des rares options disponibles.

Ce phénomène est particulièrement marqué dans les régions du sud et de l'intérieur du pays, où la sécheresse a fortement réduit la capacité productive des terres et accentué les processus de désertification. Au cours des dernières années, le phénomène des migrants marocains de retour s'est également intensifié, sous l'effet de la crise économique en Europe, qui a conduit de nombreux ressortissants à entreprendre un processus de retour au pays. Par ailleurs, le Maroc constitue également un pôle d'attraction migratoire en raison de plusieurs facteurs : sa position géographique stratégique, l'amélioration relative des conditions économiques, ainsi que le durcissement des politiques migratoires européennes.

Le Royaume accueille aujourd'hui une population migrante hétérogène comprenant des personnes en situation régulière — notamment de nombreux étudiants —, des demandeurs d'asile, des réfugiés ainsi que des migrants en situation irrégulière. Selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024, le nombre d'étrangers résidant dans le Royaume a augmenté de 61 946 personnes entre 2014 et 2024, soit une croissance annuelle de 5,6 %. Cette population est principalement concentrée dans deux régions : Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra<sup>16</sup>.

Par ailleurs, plusieurs initiatives sont mises en œuvre dans le pays afin de **promouvoir une migration** sûre, ordonnée et **régulière**.

L'intérêt pour l'Italie apparaît en progression, tant du point de vue des travailleurs marocains qui choisissent de s'y installer que dans le domaine des études : **le nombre d'étudiants** marocains se rendant en Italie pour y poursuivre leurs études a quadruplé au cours des **quatre dernières années**.

L'objectif, conformément à l'article 23 du Texte Unique sur l'Immigration relatif aux entrées hors quotas pour les étrangers formés à l'étranger, est de renforcer les compétences, qualifications et aptitudes des travailleurs migrants potentiels, en les alignant sur les besoins des marchés du travail nationaux et européens.

Enfin, il convient de souligner que le Maroc figure parmi les pays pilotes du **Plan Mattei pour l'Afrique**, dans le cadre duquel plusieurs projets sont prévus dans les domaines des **énergies renouvelables** et de la **télé médecine**.

<sup>16</sup>Médias24 (Maroc)

## Intervention italienne

Les priorités de la Coopération italienne au Maroc sont définies par le *Memorandum of Understanding* (MoU) signé entre l'Italie et le Maroc en 2009. Celui-ci identifie les secteurs stratégiques **d'intervention**, notamment **l'eau potable** et l'assainissement environnemental, l'éducation, le **microcrédit** et la **création d'emplois**, les infrastructures ferroviaires ainsi que la **préservation et la valorisation du patrimoine archéologique marocain**.

Le **montant total des engagements italiens** résiduels relevant de ce MoU s'élève aujourd'hui à environ **13 millions d'euros**. À ce montant s'ajoutent **28 millions d'euros** correspondant à des **programmes actuellement en cours de mise en œuvre** dans le cadre d'accords conclus en dehors du MoU, notamment l'Accord de conversion de dette signé en 2013 ainsi qu'un projet réalisé en partenariats avec l'ONCF – Office National des Chemins de Fer.

Trois projets promus sont également en cours dans le pays : un projet dans le domaine de l'inclusion scolaire, mis en œuvre par l'OSC italienne OVCI - La Nostra Famiglia, destiné aux enfants en situation de handicap au sein des écoles primaires ; deux autres projets centrés sur le développement économique, le travail décent et l'entrepreneuriat des jeunes, avec une attention particulière portée aux zones touchées par le séisme de 2023, mis en œuvre respectivement par OXFAM Italie et CEFA.

En 2025, le portefeuille global des initiatives en cours de la Coopération italienne au Maroc s'élevait à environ 46,7 millions d'euros.

Ces ressources correspondent à huit initiatives réparties comme suit :

- **5 initiatives sous forme de dons (10,72 millions d'euros) ;**
- **2 initiatives sous forme de crédits d'aide (20,36 millions d'euros) ;**
- **1 programme de conversion de la dette (15,61 millions d'euros).**







## Focus – Nos partenaires

### La création de partenariats technico-scientifiques pour la préservation du patrimoine archéologique du Maroc

---

En tant que responsable de la Direction du Patrimoine culturel relevant du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc, je peux affirmer que notre collaboration avec l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) s'inscrit dans une dynamique de collaboration culturelle et technique particulièrement fructueuse. Cette expérience est née d'une volonté commune de renforcer la protection, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel marocain, en s'appuyant sur un dialogue constant entre les institutions et sur le partage d'expertises complémentaires.

Ce partenariats stratégique a trouvé un élan décisif dans le cadre du Programme de conversion de la dette en investissements publics, lancé en 2013, un mécanisme novateur qui a permis d'orienter des ressources financières vers l'objectif de faire du patrimoine archéologique un levier de développement durable, de diplomatie culturelle et de renforcement des capacités nationales. Les échanges avec l'AICS ont permis d'identifier des axes de travail prioritaires, notamment la conservation du patrimoine matériel, le renforcement des compétences professionnelles et la sensibilisation du public. Cette volonté s'est traduite par une approche intégrée combinant études scientifiques, interventions opérationnelles et transfert de compétences, reposant sur un partenariats étroit entre experts marocains et italiens, notamment avec les archéologues de l'Université de Sienne et les restaurateurs de l'Institut Central pour la Restauration de Rome.

L'impact de cette collaboration s'est concrétisé sur des sites emblématiques tels que Chellah, Volubilis et Lixus. Ces actions conjointes ont permis la réalisation de diagnostics archéologiques approfondis et la restauration de monuments majeurs, notamment la médersa mérinide de Chellah et le palais de Gordien de Volubilis. À Lixus, des équipements structurants ont renforcé les capacités de conservation, de recherche et d'accueil scientifique. L'un des acquis les plus structurants a été la création du premier laboratoire de restauration des objets archéologiques installé directement sur le site de Volubilis.

En complément, l'aménagement de circuits de visite, de salles de conférence et d'infrastructures dédiées a permis d'améliorer la lisibilité des sites et de renforcer leur rôle en tant qu'espaces de transmission du savoir.

Parallèlement, plusieurs cycles de formation spécialisés ont bénéficié aux architectes, aux conservateurs et aux techniciens marocains, favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'adoption de normes internationales en matière de conservation. Cette coopération a ainsi contribué à structurer une gouvernance patrimoniale fondée sur la rigueur scientifique et la durabilité, tout en promouvant une vision participative où les communautés locales occupent une place centrale.

Les perspectives de renforcement de ce partenariats sont particulièrement prometteuses. La nouvelle tranche de financement mobilisée permettra notamment la restauration des mosaïques de la Maison de Vénus à Volubilis, ainsi que de nouvelles interventions à Chellah et Lixus. Nous envisageons également de développer des initiatives innovantes dans les domaines du patrimoine immatériel, de la numérisation et de la modélisation tridimensionnelle, ouvrant la voie à une gestion préventive à long terme.

La collaboration avec l'AICS constitue ainsi un exemple concret de partenariats fondés sur la confiance, la complémentarité scientifique et la conviction partagée que le patrimoine culturel constitue un levier essentiel de développement et de rapprochement entre les peuples.

**Mustapha Jlok**  
**Directeur du Patrimoine culturel**  
**Ministère de la Jeunesse, de la Culture**  
**et de la Communication du Royaume du Maroc**







# LES 5 PILIERS

---

Le Bureau de Tunis de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement gère un vaste portefeuille de projets dans **divers secteurs**, en adoptant **une approche multidisciplinaire** qui reflète l'engagement de l'AICS en faveur d'un **développement durable** dans les pays relevant de sa compétence.

À travers l'AICS, l'Italie soutient des projets alignés sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** dans le cadre des cinq piliers — ou des 5P — définis par l'**Agenda 2030** (*Personnes, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats*).

Dans ce cadre, conformément à la Théorie du Changement de l'AICS, l'action du Bureau vise à soutenir des processus de transformation inclusifs, durables et fondés sur des partenariats. Dans cette perspective, les interventions contribuent progressivement à l'atteinte des objectifs de développement, en cohérence avec les priorités nationales et l'Agenda 2030.

Conformément aux orientations définies dans le *Document Triennal de Programmation et d'Orientation 2024-2026*, les interventions de coopération gérées par le Bureau de Tunis se concentrent principalement, en ce qui concerne la **Tunisie**, sur des secteurs dans lesquels l'Italie est historiquement engagée, notamment : le développement économique et la création d'emplois, le développement local, la décentralisation, le développement social, l'éducation, la migration ainsi que le développement rural.

En **Libye**, l'action italienne s'est principalement concentrée sur l'aide humanitaire ainsi que sur les interventions en matière de résilience, de stabilisation et de reconstruction. Grâce à une approche intégrée et transversale, soutenue par un solide réseau de partenaires spécialisés, la Coopération italienne intervient dans de nombreux secteurs, notamment la santé, la gestion des ressources hydriques, la sécurité alimentaire et le développement rural, la formation technique et professionnelle, la protection de l'environnement et de l'énergie, la valorisation du patrimoine culturel, ainsi que les interventions d'urgence et les actions dans le domaine migratoire.

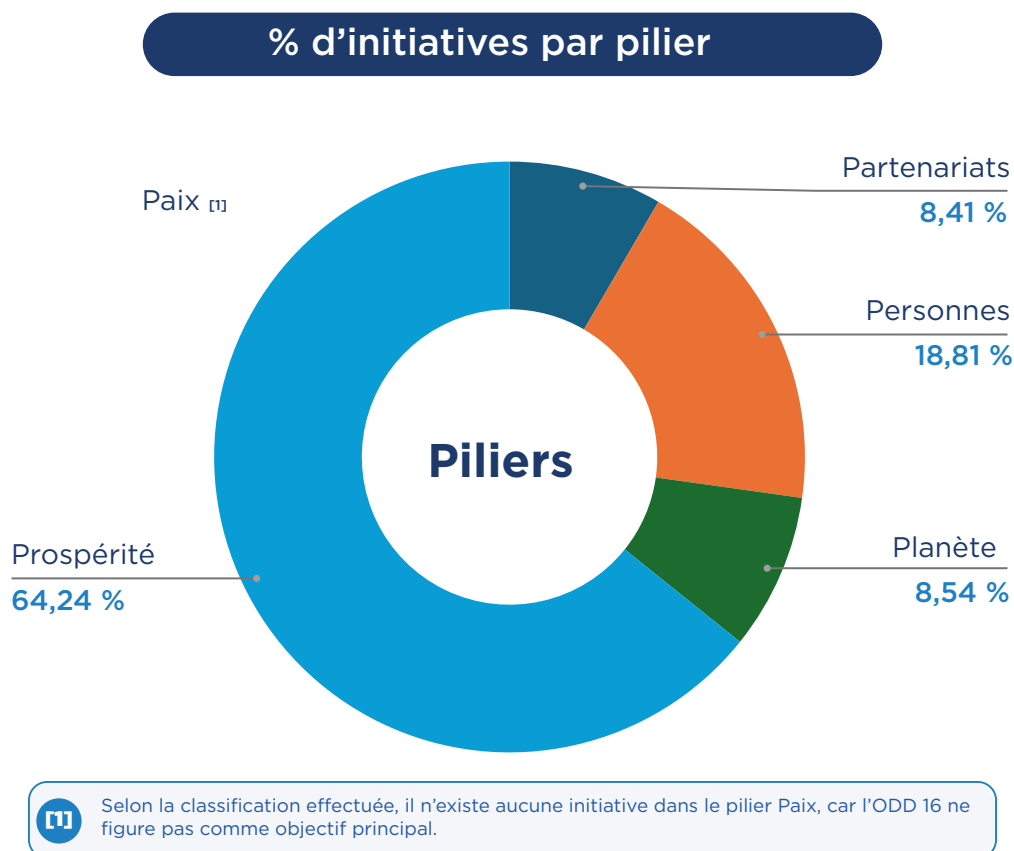
En **Algérie**, la Coopération italienne soutient des interventions de développement dans le cadre du Programme de Conversion de la Dette, dans des secteurs allant de la construction d'infrastructures publiques au soutien de l'industrie et de l'agriculture, en passant par la restauration et la protection du patrimoine culturel. Par ailleurs, l'Italie demeure engagée dans la réponse aux besoins liés à la crise humanitaire prolongée dans le sud du pays ainsi que dans le renforcement du système algérien d'enseignement supérieur, de recherche appliquée et de transfert technologique à travers le Centre Enrico Mattei.

Au **Maroc**, il convient également de souligner d'importantes initiatives destinées à soutenir la lutte contre la pauvreté à travers le Programme de Conversion de la Dette

et le développement du microcrédit. D'autres activités sont en cours dans les domaines de la valorisation du patrimoine archéologique, de l'approvisionnement en eau, des infrastructures et des transports, de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap, ainsi que du développement économique, en particulier dans les secteurs du travail décent et de l'entrepreneuriat des jeunes. Au cours de l'année 2025, le Bureau de l'AICS de Tunis a mené ses activités de manière structurée et étendue, en concentrant son action autour des cinq piliers : **Partenariats, Personnes, Planète, Prospérité et Paix**.

La classification des projets selon les piliers repose sur un lien direct avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), articulés autour des cinq dimensions de l'agenda 2030<sup>17</sup>. Dans le cas d'initiatives produisant des effets dans plusieurs domaines, un seul pilier principal a été retenu, en tenant compte prioritairement de l'objectif principal du projet, puis de l'indicateur le plus représentatif des résultats attendus et, le cas échéant, de la composante concentrant le plus grand volume d'activités ou de ressources. Cette approche permet de proposer une lecture claire et cohérente du portefeuille, tout en reconnaissant la nature transversale de nombreuses initiatives.

Les données relatives au portefeuille d'initiatives du Bureau, réparties par pilier, sont les suivantes :



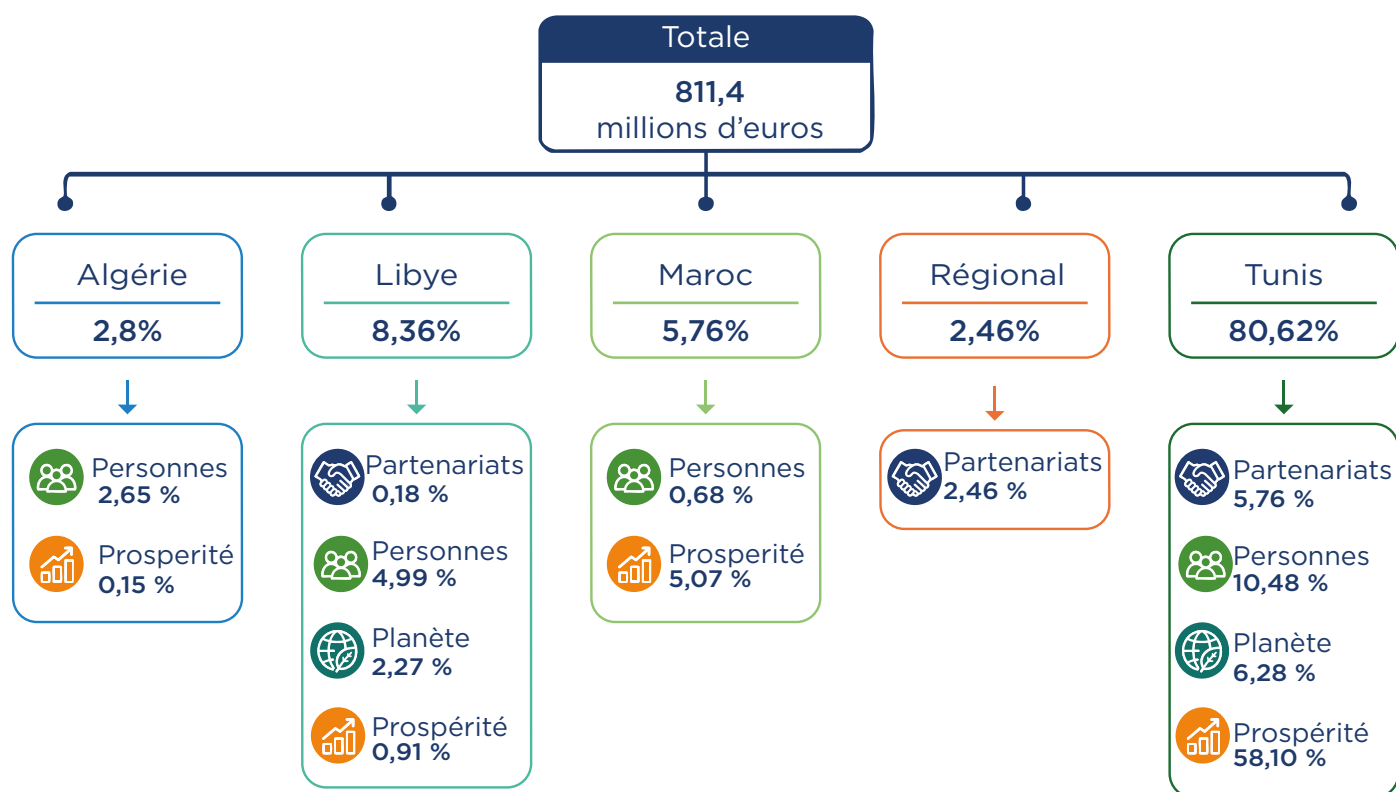
<sup>17</sup>Personnes (ODD 1, 2, 3, 4, 5), Planète (ODD 6, 12, 13, 14, 15), Prospérité (ODD 7, 8, 9, 10, 11), Paix (ODD 16) et Partenariats (ODD 17).



L'activité du Bureau de l'AICS Tunis s'articule autour des piliers du développement durable, avec un engagement global de plus de 811 millions d'euros.

La Tunisie constitue le principal pays d'intervention, avec environ 654 millions d'euros — soit 80 % du total — tandis que les activités s'étendent également à la Libye, au Maroc et à l'Algérie, confirmant ainsi une approche régionale intégrée.

## % des piliers par pays





# 01 PROSPÉRITÉ

---

## Promouvoir la croissance économique, l'innovation et le développement inclusif

Avec près de 521 millions d'euros, le pilier de la *Prospérité* constitue le **principal domaine d'intervention**. La Tunisie concentre la part la plus importante des ressources — environ 471 millions d'euros — destinées à soutenir la **croissance économique, le développement des entreprises locales et l'innovation**.

Les initiatives mises en œuvre comprennent des programmes de développement des petites et moyennes entreprises (PME), des chaînes de valeur agricoles et de l'économie bleue, ainsi que des interventions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, notamment des programmes dédiés aux jeunes.

Des interventions significatives sont également menées dans les autres pays de la région : au **Maroc** (environ 47 millions d'euros), avec un accent particulier sur le développement économique local, ainsi qu'en **Libye** à travers des programmes de soutien à l'emploi et à la relance économique. Dans leur ensemble, les initiatives relevant de ce pilier ont contribué à la création d'emplois, au renforcement de l'entrepreneuriat et à l'établissement de bases solides en faveur d'une croissance inclusive et durable. Dans le cadre de ce pilier, l'action de l'AICS s'articule autour des initiatives suivantes :

### Éducation et formation professionnelle

En Tunisie, l'AICS œuvre à **renforcer l'accès et la qualité du système éducatif**, en intervenant sur les infrastructures scolaires, les services éducatifs et les mesures de lutte contre le décrochage scolaire, avec une attention particulière portée aux populations les plus vulnérables. L'Agence soutient également la formation professionnelle afin d'améliorer l'employabilité des jeunes, de stimuler l'innovation et de favoriser le développement des économies locales.

Un exemple concret est « **l'Appui à la formation et à l'emploi des jeunes tunisiens** », mis en œuvre en collaboration avec le Ministère tunisien de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ainsi qu'avec des partenaires du « Sistema Italia ». Cette initiative combine des parcours de formation spécialisée de courte durée avec des dispositifs d'insertion professionnelle tels que des bourses d'études, des stages et des contrats d'apprentissage.

Le projet se concentre sur quatre secteurs prioritaires : l'agroalimentaire; la mécanique et les énergies renouvelables ; le textile ; le tourisme. Parallèlement, il contribue au renforcement des systèmes locaux de formation professionnelle en promouvant des partenariats technico-institutionnels et en alignant les compétences des jeunes sur les besoins réels du marché du travail.



## Soutien à la santé publique et à l'environnement

Le **Programme d'appui à la balance des paiements** a contribué à soutenir les investissements publics tunisiens par un crédit d'aide global de 145 millions d'euros, destiné à l'acquisition de biens et de **services italiens** dans le cadre d'appels d'offres nationaux.

Cette intervention a permis de renforcer des secteurs stratégiques tout en encourageant la Coopération économique entre l'Italie et la Tunisie.

Le secteur de la santé revêt une importance particulière : 21,1 millions d'euros ont été consacrés à sept initiatives visant à renforcer les hôpitaux, les équipements et les services de santé, en mettant particulièrement l'accent sur les zones rurales.

Parallèlement, environ 20,1 millions d'euros ont été alloués au secteur de l'environnement en appui au Ministère de l'Environnement.

En particulier, l'Office National de l'Assainissement (ONAS) a bénéficié de financements pour le renforcement des équipements de maintenance des systèmes de drainage, tandis que l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED) a reçu des équipements destinés à améliorer la collecte des déchets plastiques.

Ces interventions contribuent à améliorer la qualité de vie, la durabilité environnementale et la résilience des communautés locales.

## Développement économique et formation

En **Libye**, l'AICS intervient conformément au Document Triennal de *Programmation et d'Orientation 2024-2026*, qui identifie le pays comme prioritaire pour les interventions en Afrique du Nord.

Les **principales stratégies portent sur l'éducation**, la formation et le travail décent, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables. Parallèlement, l'Agence promeut le **patrimoine culturel en tant que source de revenus et levier de développement économique, ainsi que des infrastructures durables, dans la continuité des précédentes phases du projet Baladiyati (Phase II)**, en valorisant les secteurs dans lesquels l'Italie dispose d'une expertise reconnue.

L'AICS soutient également le renforcement de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (TVET), afin de réduire l'écart de compétences entre l'offre et la demande du marché du travail libyen.

Parmi les principales initiatives figure le projet « **Promotion de l'emploi des jeunes dans le sud et l'est de la Libye** », mis en œuvre par l'OIM avec un financement de 2,5 millions d'euros pour la période 2023-2026.

L'objectif est d'améliorer les compétences professionnelles des jeunes et leur accès aux opportunités de subsistance.

Le projet contribue au renforcement des centres TVET et des *Youth Employment One Stop Shops*, encourage l'auto-emploi et l'entrepreneuriat grâce à des formations et des kits de démarrage, et couvre les villes de Benghazi, Sebha, Tarhuna, Tamina et Hun, tout en incluant un soutien aux centres destinés aux migrants soudanais.

Des travaux de réhabilitation et de fourniture d'équipements sont également prévus pour le centre TVET de Zwara.

### Inclusion économique et microcrédit

Le **secteur du microcrédit au Maroc** constitue un pilier des politiques d'inclusion financière ainsi qu'un instrument fondamental de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'entrepreneuriat rural et informel.

Développé dans les années 1990, le microcrédit soutient la création d'activités génératrices de revenus, avec une attention particulière portée aux **femmes et aux jeunes**.

L'AICS favorise l'inclusion économique des populations vulnérables grâce à un appui technique et financier aux opérateurs locaux, à l'éducation financière et à l'innovation des services.

Le projet s'articule autour de deux composantes principales :

- Une assistance financière via le fonds JAIDA destinée à l'ensemble des Associations de Microcrédit (AMC) ;
- Une assistance technique ciblant les AMC de petite taille.

L'objectif est de soutenir les microentrepreneurs ruraux exclus du système financier formel, de renforcer les capacités des AMC et de promouvoir le développement durable du secteur, en cohérence avec l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

### Agriculture, pêche et développement durable

Les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche occupent **une place centrale dans l'économie tunisienne**, contribuant à la sécurité alimentaire et à l'emploi.

Toutefois, **les changements climatiques et la rareté des ressources hydriques** imposent aujourd'hui l'adoption de modèles de développement durables et innovants.

En 2024, la Coopération italienne a renforcé son engagement au moyen d'**une approche intégrée** associant le développement rural, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources.

Les interventions ont soutenu **la diversification économique et la valorisation des ressources naturelles, humaines et culturelles**, avec une attention particulière portée aux régions les plus défavorisées du sud du pays.

Les projets ont permis de renforcer les chaînes de valeur agricoles et halieutiques, d'améliorer la gestion des ressources naturelles et de promouvoir une gouvernance locale plus efficace, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Parmi les principales initiatives figure le lancement de l'initiative « **Bleue Tunisie** », visant à promouvoir **une économie bleue** durable à travers **le développement de zones côtières efficaces et compétitives**.

Les actions comprennent notamment la modernisation des ports de pêche artisanale ainsi que le renforcement socio-économique des communautés côtières, contribuant à améliorer les conditions de vie tout en préservant les écosystèmes marins.

Le secteur de la pêche représente environ 8 % des exportations du secteur primaire et assure près de 54 000 emplois. En 2024, l'Agriculture et la pêche ont contribué à hauteur d'environ 10 % du PIB tunisien.

Dans le cadre de cette initiative, le projet **NEMO HOUT** vise à **renforcer la chaîne de valeur de la pêche** dans les gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine, en intégrant les ports locaux au tissu socio-économique et en soutenant la pêche artisanale.

L'initiative favorise l'emploi, lutte contre la pêche illégale et accroît la valeur des produits halieutiques sans augmenter la pression sur les ressources marines, promouvant ainsi un développement côtier durable et inclusif.







*Crédits photo : CIHEAM Bari*

## Sécurité alimentaire

Le projet « **Cultiver la Santé** » a été conçu dans le but d'améliorer la qualité de l'alimentation et la sécurité alimentaire des populations sahraouies réfugiées dans les camps du sud de l'Algérie. À travers le soutien aux productions locales, l'initiative favorise la **création de jardins communautaires et la diversification des cultures**, garantissant ainsi un accès plus équilibré aux fruits,

légumes et légumineuses, éléments essentiels d'une alimentation saine.

Le projet intègre également des activités de formation et d'assistance technique, permettant aux bénéficiaires d'acquérir des pratiques agricoles durables ainsi que des méthodes efficaces de gestion de l'eau, et contribuant à accroître la productivité tout en réduisant l'impact environnemental. Au-delà de l'amélioration de la nutrition, « Cultiver la Santé » renforce la résilience des communautés en favorisant l'autonomie, la coopération et le sens de la responsabilité collective.

Grâce à cette combinaison d'appui technique, d'éducation et de promotion de la production locale, le projet contribue non seulement à améliorer la santé des réfugiés, mais également à développer des capacités durables, ce qui améliore concrètement les conditions de vie des communautés sahraouies.

Le pilier Prospérité se distingue par sa capacité à combiner des interventions économiques, sociales et liées à l'emploi dans le cadre d'une approche intégrée et durable.

Grâce à des programmes de formation professionnelle, de microcrédit, de développement agricole et halieutique ainsi qu'au soutien aux PME, ce pilier a permis de renforcer l'entrepreneuriat local, de créer des emplois et de consolider des bases solides en faveur d'une croissance inclusive.

Les actions mises en œuvre ont favorisé l'innovation, la gouvernance économique et la résilience des communautés, contribuant à générer des bénéfices durables pour la région et à promouvoir un développement socio-économique durable et équitable.







## Améliorer les conditions de vie et promouvoir l'inclusion sociale

En 2025, plus de 152 millions d'euros ont été consacrés au pilier *Personnes*, au moyen d'interventions axées sur l'amélioration des conditions de vie et la promotion de l'inclusion sociale. Les ressources ont notamment financé des initiatives dans les secteurs de l'éducation (environ 9 millions d'euros), de la santé et des infrastructures sociales (24 millions d'euros), des interventions humanitaires dans des contextes d'urgence (22 millions d'euros), des programmes de conversion de dette (près de 60 millions d'euros), ainsi que des initiatives de gouvernance et de renforcement de la société civile (26 millions d'euros).

Les activités ont porté sur la formation, l'inclusion sociale, l'accès aux services essentiels et la protection des populations les plus vulnérables. Parmi les exemples les plus significatifs figurent les programmes de santé en Libye, les initiatives de réinsertion éducative des jeunes en Tunisie ainsi que les projets d'inclusion scolaire au Maroc. Dans les contextes de crise, notamment dans les camps sahraouis du sud de l'Algérie, les interventions ont permis de garantir l'accès à l'éducation et aux services de santé pour les populations réfugiées. Ce pilier reflète un engagement fort en faveur du **développement humain**, avec une attention **particulière portée aux jeunes, aux femmes et aux communautés vulnérables**.

Dans le cadre de ce pilier, l'intervention de l'AICS est mise en œuvre à travers les initiatives suivantes :



### Formation et inclusion des jeunes

Un exemple particulièrement significatif est le projet « Une Deuxième Chance », mis en œuvre par l'UNICEF en collaboration avec les Ministères tunisiens de l'Éducation, des Affaires sociales et de l'Emploi.

Cette initiative s'adresse aux adolescents NEET (Not in Education, Employment or Training) âgés de 12 à 18 ans, en leur

offrant un accompagnement personnalisé visant à favoriser leur intégration socio-économique.

Le programme s'articule autour de trois axes principaux :

- (i) Le renforcement de la gouvernance et des politiques nationales relatives au programme Deuxième Chance ;
- (ii) L'élargissement de la couverture géographique et numérique du programme à travers l'ouverture de nouveaux centres et le développement d'une plateforme en ligne ;
- (iii) Le renforcement de l'offre de contenus et de services visant à faciliter la transition vers l'emploi.

Cette initiative contribue à fournir des compétences pratiques ainsi que des opportunités concrètes **d'insertion sur le marché du travail, tout en soutenant des jeunes en situation de vulnérabilité.**



*Crédit photo : UNICEF Tunisie*

## Inclusion scolaire

Au **Maroc**, malgré les avancées normatives en matière de droits des **personnes en situation de handicap**, près de 5 % de la population demeure socialement exclue, avec un accès limité à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé.

Le projet « École Ouverte », inscrit dans le cadre du Programme National d'Éducation

Inclusive, vise à favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap au sein des écoles primaires.

L'initiative prévoit la formation du personnel enseignant et auxiliaire, l'aménagement de classes ressources ainsi que l'accompagnement des familles à travers l'appui de volontaires et d'Organisations de la Société Civile (OSC).

Les activités comprennent des parcours individualisés, des actions de **sensibilisation communautaire** ainsi que des initiatives de prévention du harcèlement scolaire, visant à lutter contre la stigmatisation et les discriminations.

Le projet intervient dans cinq régions principales et favorise la coopération entre les écoles, les OSC et les institutions locales, garantissant une inclusion effective et soutenant la participation sociale ainsi que la valorisation du potentiel des enfants en situation de handicap.

La Coopération italienne intervient également activement dans le secteur éducatif en **Algérie**, avec une attention particulière portée aux zones les plus vulnérables ainsi qu'aux camps de réfugiés sahraouis.

Dans le cadre du deuxième Accord de conversion de dette, le Ministère de l'Éducation a proposé huit projets d'infrastructures destinés à renforcer les services scolaires et éducatifs, tandis que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a présenté plusieurs initiatives consacrées au développement de **l'éducation sportive** dans les régions périphériques du pays.

## Santé publique et innovation

Le secteur de la santé en Tunisie, bien qu'universel, demeure confronté à des défis importants liés à la **modernisation des infrastructures** et aux disparités régionales d'accès aux soins. La Coopération italienne soutient des initiatives visant à renforcer le système de santé publique, par des interventions de réhabilitation hospitalière et l'acquisition d'équipements médicaux, en particulier dans les zones rurales.

Un projet innovant dans ce domaine est **MEDNET 4OH**, mis en œuvre par l'Institut Zooprophyllactique Expérimental des Abruzzes et du Molise « G. Caporale » (IZS-Teramo). Cette initiative adopte l'approche *One Health*, en **intégrant les dimensions de la santé humaine, animale et environnementale**.

Le projet MEDNET 4OH vise à renforcer la surveillance génomique des maladies infectieuses, à développer des plateformes numériques d'analyse des données, à consolider les compétences en biologie moléculaire et en bioinformatique, ainsi qu'à promouvoir des pratiques préventives innovantes, avec une attention particulière portée aux agents pathogènes prioritaires tels que la tuberculose. Le projet favorise également la coopération régionale et contribue au renforcement de la résilience du système de santé tunisien.

Le pilier Personnes se distingue par sa capacité à combiner des interventions dans les domaines éducatifs, sociaux et sanitaires, au moyen d'une approche inclusive plaçant les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables au cœur de l'action.

Grâce à des programmes ciblés, à l'amélioration des infrastructures et à des politiques d'inclusion, ce pilier contribue à renforcer le développement humain, la cohésion sociale et la résilience des communautés dans les pays partenaires.

Les actions mises en œuvre ont permis de garantir un accès plus équitable aux services essentiels, tout en soutenant des parcours d'autonomisation et en améliorant la qualité de vie de milliers de citoyens.





# 03 PLANÈTE

---

## Promouvoir la durabilité et la résilience environnementale en Méditerranée

---

En 2025, le pilier *planète* a bénéficié d'environ 69 millions d'euros consacrés à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles. Les ressources ont été réparties entre : l'agriculture, les forêts et la pêche (19 millions d'euros) ; l'énergie durable (18 millions d'euros) ; la protection de l'environnement (23 millions d'euros) ; l'eau et les services d'assainissement (9 millions d'euros).

Les projets mis en œuvre ont favorisé la **résilience face aux changements climatiques et l'adoption de pratiques durables** à travers des interventions dans les domaines de l'énergie, de la gestion des ressources hydriques et des déchets ainsi que du développement agricole durable.

En Tunisie, une attention particulière a été accordée aux programmes liés à **l'efficacité énergétique**, à **la gestion intégrée des ressources naturelles** et à l'amélioration des systèmes de collecte et de traitement des **déchets**.

En **Libye**, les initiatives se sont concentrées sur la gestion durable de l'eau et le renforcement des systèmes de recyclage. Dans son ensemble, ce pilier contribue à promouvoir un équilibre entre le développement et la préservation de l'environnement.

Au **Maroc**, il convient également de souligner une initiative visant à améliorer l'accès aux **ressources en eau et aux services d'hygiène**.





Dans le cadre de ce pilier, l'AICS met en œuvre les initiatives suivantes :

## **Efficacité énergétique, gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement**

En Tunisie, les initiatives soutenues dans le cadre du Pilier Planète ont eu un impact significatif à plusieurs niveaux, allant de la gouvernance locale à la participation des communautés civiles. Parmi les interventions les plus importantes figure **le Programme de Protection de l'Environnement**, lancé en 2010 avec un financement de 3 millions d'euros. Mis en œuvre au moyen de trois actions de coopération technique, ce programme a soutenu les institutions tunisiennes dans le domaine de la **protection de l'environnement**.

La première action a permis de renforcer les capacités de la Banque Nationale de Gènes (National Gene Bank – NGB) afin de préserver les ressources génétiques végétales dans leur contexte naturel et culturel.

La deuxième action a porté sur la problématique de l'érosion côtière à travers un projet pilote comprenant l'installation et la maintenance de bouées fixes à Sousse, Monastir et Bizerte, ainsi que le renforcement des compétences des agents de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL).

La troisième action a renforcé les capacités de l'Agence Nationale de Protection de



l'Environnement (ANPE) dans le domaine de la gestion des déchets, contribuant ainsi à consolider la gouvernance environnementale nationale.

Le projet **PRESTo** a représenté une étape supplémentaire vers le renforcement de **la résilience climatique**, en améliorant la capacité d'adaptation des populations tunisiennes face aux changements climatiques.

L'intervention s'est concentrée sur le **rôle de la société civile** et des organisations agricoles dans les gouvernorats de Nabeul, Bizerte, Mahdia et Jendouba, en promouvant des **pratiques durables** de gestion des ressources naturelles, de protection de la biodiversité et de lutte contre la dégradation des sols.

PRESTo a combiné un appui technique et financier à des actions de plaidoyer locales, favorisant une gestion plus responsable et plus attentive à l'environnement.

Dans le secteur rural, « le Projet de Développement Rural Intégré » (PDRI) a intervenu dans les délégations de Hezoua et de Tamerza, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à lutter contre la désertification, l'érosion des sols et la surexploitation des pâturages.

L'initiative a promu la protection des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux ainsi que la gestion durable des ressources naturelles, tout en améliorant les conditions de vie dans les zones rurales et frontalières.

Une attention particulière a été accordée au reboisement, à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources hydriques.

Le projet a également soutenu la diversification des activités productives et des sources de revenus, renforçant les filières agricoles et d'élevage ainsi que l'entrepreneuriat local, afin d'accroître **la résilience et la durabilité des territoires concernés**.



## Gestion des ressources hydriques et services d'assainissement

Le **Maroc**, caractérisé par un climat aride et des ressources en eau limitées et inégalement réparties, fait face à des défis croissants liés à la croissance démographique, à l'expansion agricole et à l'urbanisation. Dans ce contexte, le projet **PAGER II** a permis **d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement** dans la province de Settat, une zone rurale également touchée par les flux migratoires vers l'Italie.

L'intervention a inclus la réalisation d'infrastructures hydrauliques dans 146 écoles, 30 dispensaires et 17 châteaux d'eau, dont certains sont alimentés par des panneaux solaires. Dans les centres isolés de M'Garto et d'Ouled Mhamed, des systèmes autonomes d'approvisionnement en eau potable ont été installés.

Parallèlement, des activités de sensibilisation ont mobilisé les élèves, les enseignants et les familles afin de promouvoir des comportements durables et responsables dans la gestion des ressources hydriques.

Cette approche intégrée a contribué à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés, tout en améliorant la santé, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations bénéficiaires.





## Économie circulaire et gestion des déchets

En Libye, le projet « **Renforcement des capacités de recyclage des déchets plastiques dans la région du Grand Tripoli** », mis en œuvre par l'UNOPS, a promu une gestion durable des déchets urbains et environnementaux, favorisant la transition vers un modèle d'économie circulaire.

L'initiative poursuit plusieurs objectifs principaux :

- Réduire la production et l'abandon des déchets plastiques ;
- Valoriser économiquement les matériaux recyclables ;
- **Développer un modèle entrepreneurial inclusif associant les communautés locales, le secteur privé et les autorités locales.**

Cette initiative génère des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques, en stimulant l'emploi local, en renforçant la durabilité et en améliorant la qualité de vie dans les zones urbaines du Grand Tripoli.

Les initiatives relevant du Pilier Planète ont eu un impact significatif dans quatre secteurs principaux : l'Agriculture, les forêts et la pêche, l'Énergie durable, la protection de l'environnement ainsi que l'eau et les services d'assainissement. Ce pilier constitue un modèle de coopération efficace, capable de concilier développement, protection de l'environnement et résilience face aux changements climatiques. De l'efficacité énergétique urbaine à la gestion durable des ressources naturelles et des déchets, jusqu'à l'amélioration de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, les initiatives mises en œuvre contribuent à créer des communautés plus résilientes, des écosystèmes mieux protégés et une économie locale plus durable. L'approche multi-acteurs et multi-niveaux, fondée sur la participation des institutions, des experts, des autorités locales et de la société civile, garantit la durabilité des actions dans le temps, tout en favorisant la création de réseaux de compétences et le renforcement de la gouvernance locale. Les expériences menées en Tunisie, au Maroc et en Libye démontrent comment la coopération internationale peut répondre concrètement aux défis environnementaux, climatiques et sociaux de la Méditerranée, en promouvant un équilibre durable entre le développement économique et la préservation du patrimoine naturel.



04

# PARTENARIATS



## Renforcer les réseaux de coopération et la gouvernance locale

---

Environ 68 millions d'euros ont été consacrés au pilier *Partenariats*, afin de **renforcer les réseaux de coopération et les collaborations stratégiques**. Les interventions ont mobilisé des institutions locales, des organisations internationales et la société civile, en promouvant une approche coordonnée et multilatérale du développement. Une part importante des activités a porté sur **des projets régionaux** partagés entre la Tunisie, l'Algérie et la Libye (environ 20 millions d'euros), favorisant **l'échange de compétences** et la construction de réseaux durables.

La collaboration avec les partenaires internationaux a permis la mise en œuvre de programmes complexes et intégrés, tout en renforçant les capacités institutionnelles et la planification stratégique dans les pays concernés.

L'AICS promeut des initiatives visant à **renforcer les investissements publics ainsi que l'assistance technique** en vue de l'élaboration de politiques stratégiques.

Dans un contexte marqué par des transitions politiques et des défis économiques, la Coopération italienne soutient le gouvernement tunisien dans l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques, de la gestion des réformes structurelles et de la qualité des services offerts aux citoyens.

Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités du secteur public ainsi qu'à l'implication de la société civile et des communautés locales.

Dans ce cadre, l'Italie collabore avec des organisations internationales afin d'accompagner la Tunisie dans ses processus de modernisation administrative, en accordant une attention particulière à l'inclusion sociale ainsi qu'aux conditions d'accès et de jouissance des services publics.

À cet égard, les interventions se concentrent également sur le développement local et la création d'opportunités économiques, notamment en faveur des populations les plus vulnérables, tout en renforçant la gouvernance et les capacités des institutions tunisiennes afin de promouvoir le développement socio-économique des communautés locales.

Au sein de ce pilier, l'intervention de l'AICS se décline à travers les initiatives suivantes :

### Gouvernance et société civile : le programme PRODEC

Le programme **PRODEC** a constitué l'un des principaux instruments de mise en œuvre du Pilier Partenariats en Tunisie, avec pour objectif **d'améliorer les services de base**



**dans 31 nouvelles communes** créées entre 2015 et 2016 dans dix gouvernorats. L'initiative a financé des investissements prévus dans les plans communaux, en se concentrant principalement sur les infrastructures et les équipements nécessaires à la fourniture des services essentiels aux citoyens.

PRODEC s'inscrit dans une stratégie multi-bailleurs associant des partenaires tels que l'Union européenne, la KfW Development Bank et l'Agence Française de Développement, avec l'objectif de soutenir progressivement l'ensemble des nouvelles communes du pays.

Le programme s'articule autour de quatre axes principaux.

Premièrement, il fournit une assistance technique et des formations au personnel municipal, renforçant les compétences en matière de planification, de gestion des investissements et de supervision des travaux publics.

Deuxièmement, il soutient la construction de sièges municipaux et d'infrastructures communales ainsi que la fourniture d'équipements essentiels à la prestation des services publics.

Un troisième axe porte sur la réalisation d'ouvrages publics, tels que les routes, les systèmes d'éclairage et de drainage.

Enfin, le quatrième axe favorise des projets socio-collectifs, notamment des marchés, des installations sportives et des espaces culturels.

L'ensemble de ces activités contribue concrètement à améliorer la qualité de vie des communautés locales, tout en renforçant la capacité des communes à répondre aux besoins des citoyens.

### **Soutien à la planification stratégique : UNOPS et le Plan de Développement 2026-2030**

Parallèlement, le projet « Appui au MEP pour la mise en œuvre du Plan de Développement 2026-2030 », réalisé par l'UNOPS, avait pour objectif de renforcer les capacités du gouvernement tunisien en matière de suivi et d'évaluation des plans de développement triennaux, en particulier au sein du Ministère de l'Économie et de la Planification (MEP).

L'initiative a fourni des outils méthodologiques ainsi qu'un appui opérationnel afin de garantir une **planification stratégique plus efficace** et une mise en œuvre optimale des politiques publiques.

Parmi les résultats attendus figurait le renforcement des compétences du MEP en matière d'évaluation et de suivi, grâce à l'adoption d'une méthodologie structurée



comprenant des lignes directrices, des outils pratiques et des indicateurs clés de performance.

Parallèlement, le projet a renforcé la structure interne chargée du suivi et de l'évaluation, en promouvant des processus plus transparents, plus systématiques et fondés sur des données fiables.

Ces actions ont permis au gouvernement tunisien d'améliorer sa capacité à planifier, mesurer et évaluer l'impact des programmes de développement, favorisant ainsi des décisions fondées sur des données probantes et une gestion plus efficace des ressources publiques.

Le pilier Partenariats a ainsi joué un rôle fondamental dans le renforcement des réseaux institutionnels, de la coopération régionale et des capacités locales.

Les initiatives ont favorisé à la fois le développement local et la modernisation des institutions publiques, avec une attention particulière portée à l'inclusion sociale et à la création d'opportunités économiques pour les populations les plus vulnérables.

Les projets régionaux partagés entre la Tunisie, l'Algérie et la Libye ont favorisé l'échange de compétences et la construction de réseaux durables entre les différents pays, consolidant ainsi une approche multilatérale et coordonnée du développement.

En particulier, la collaboration avec les partenaires internationaux a permis la mise en œuvre d'interventions complexes et intégrées, renforçant la gouvernance et la planification stratégique.

Dans son ensemble, le pilier partenariats contribue à créer des communautés plus résilientes, des institutions plus efficaces ainsi que des processus décisionnels plus transparents et fondés sur des données concrètes.

L'approche intégrée, combinant investissements en infrastructures, formation du personnel, assistance technique et participation de la société civile, représente un modèle efficace de coopération internationale, capable de générer des impacts tangibles tant au niveau local que régional.



**05**  
**PAIX**

## Sécurité, stabilité et gouvernance

Le pilier *Paix* vise à promouvoir la sécurité, la stabilité et la démocratie, avec une attention particulière portée à la consolidation de la paix, à la prévention et à la résolution des conflits ainsi qu'au renforcement des institutions démocratiques.

Les initiatives développées ciblent des contextes complexes tels que la Libye, marquée par une instabilité politique et une fragilité institutionnelle, où le soutien international demeure essentiel pour garantir la protection des droits humains et améliorer la *gouvernance*.

Parallèlement, la Coopération italienne, à travers l'AICS, promeut en Tunisie des actions visant à renforcer les investissements publics et à fournir une assistance technique pour la définition de politiques stratégiques.

Dans un contexte marqué par des transitions politiques et des défis économiques, l'Italie soutient le gouvernement tunisien dans **l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques, de la gestion des réformes structurelles et de la qualité des services offerts aux citoyens**. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités du secteur public, en mettant l'accent sur l'implication active de la société civile et des communautés locales.

Les interventions visent également à soutenir le développement local et la création d'opportunités économiques, notamment pour les populations les plus vulnérables, en promouvant un modèle de gouvernance plus inclusif et durable.

L'objectif est de **renforcer les institutions tunisiennes afin de favoriser un développement socio-économique durable, équitable et respectueux des droits des communautés locales**, en intégrant des outils de modernisation administrative à des politiques d'inclusion sociale. Dans le cadre de ce pilier, l'action de l'AICS se concrétise à travers les initiatives suivantes :

### Gouvernance et société civile : assistance technique à la *Delivery Unit*

Un exemple significatif du pilier Paix est la contribution italienne au Trust Fund multi-bailleurs du programme **TERI 2.0** de la Banque mondiale, qui soutient l'assistance technique à la *Delivery Unit* auprès de la Présidence du Gouvernement Tunisien.

L'initiative vise à faciliter la mise en œuvre des réformes politiques et structurelles, conformément aux priorités définies dans les accords Tunisie-Italie, notamment dans les domaines du développement économique, des énergies renouvelables, de l'inclusion sociale, de l'agriculture durable et de l'emploi.



Le projet renforce la gouvernance des réformes grâce à une structure stable capable d'identifier les priorités, de coordonner et de suivre leur mise en œuvre, tout en garantissant la transparence et l'inclusion.

Les activités s'articulent autour de cinq fonctions clés : l'organisation de la Delivery Unit ; la définition des réformes ; la coordination ; le suivi ; la communication.

La structure comprend un Comité de Pilotage (COFIL), présidé par le Chef du Gouvernement, ainsi que des Comités Techniques (COTECH) répartis par thématiques telles que l'économie, la fonction publique, l'inclusion sociale et la transition écologique.

Cette approche favorise une coordination interministérielle efficace ainsi qu'une mise en œuvre des réformes fondée sur des données fiables et des priorités partagées.

### **Modernisation du système statistique tunisien**

La **modernisation du système statistique** constitue un autre axe stratégique essentiel au renforcement de la gouvernance. Lancée en 2016 dans le cadre d'un projet de jumelage financé par l'Union européenne et mis en œuvre en collaboration avec les instituts nationaux de statistique de France (INSEE) et d'Italie (ISTAT), cette initiative a permis d'améliorer la qualité de la production statistique tunisienne, en l'alignant sur les standards internationaux.

Le nouveau projet vise à renforcer davantage l'efficacité et la pertinence des statistiques ainsi qu'à améliorer la coordination nationale.

Soutenue par la Banque mondiale, l'intervention prévoit le renforcement des processus de collecte, de traitement, d'intégration et de diffusion des données de l'Institut National de la Statistique. Les activités se concentrent sur trois axes principaux : le développement de collaborations autour de thématiques stratégiques ; la création d'un système statistique numérique intégré ; l'utilisation de technologies innovantes pour la diffusion des données.

Les résultats attendus incluent une amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de l'efficacité des statistiques, soutenue par l'utilisation d'outils avancés tels que les *Big Data* ainsi que par des réformes organisationnelles.

## Transition écologique et innovation

Le pilier Paix se distingue également par **l'attention portée à la transition écologique** en Tunisie.

Le projet, mis en œuvre en partenariats avec le *Politecnico di Milano* (chef de file), la Fondazione Politecnico, la Ville de Milan, la Fondazione AVSI et le CITET, valorise la coopération entre le système territorial milanais et les régions de Tunis, Gabès et de Sfax.

L'action **promeut des processus de gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs** à travers des hubs territoriaux destinés à la co-conception d'interventions pilotes.

Elle contribue également au renforcement de l'offre de formation et des capacités institutionnelles, tout en favorisant le développement des green jobs.

Par ailleurs, le projet prévoit des études et des analyses de faisabilité afin d'expérimenter des modèles innovants de gestion durable des ressources naturelles et énergétiques, tout en encourageant le transfert technologique, les liens entre la recherche et les entreprises, ainsi que l'émergence de start-ups orientées vers la durabilité.

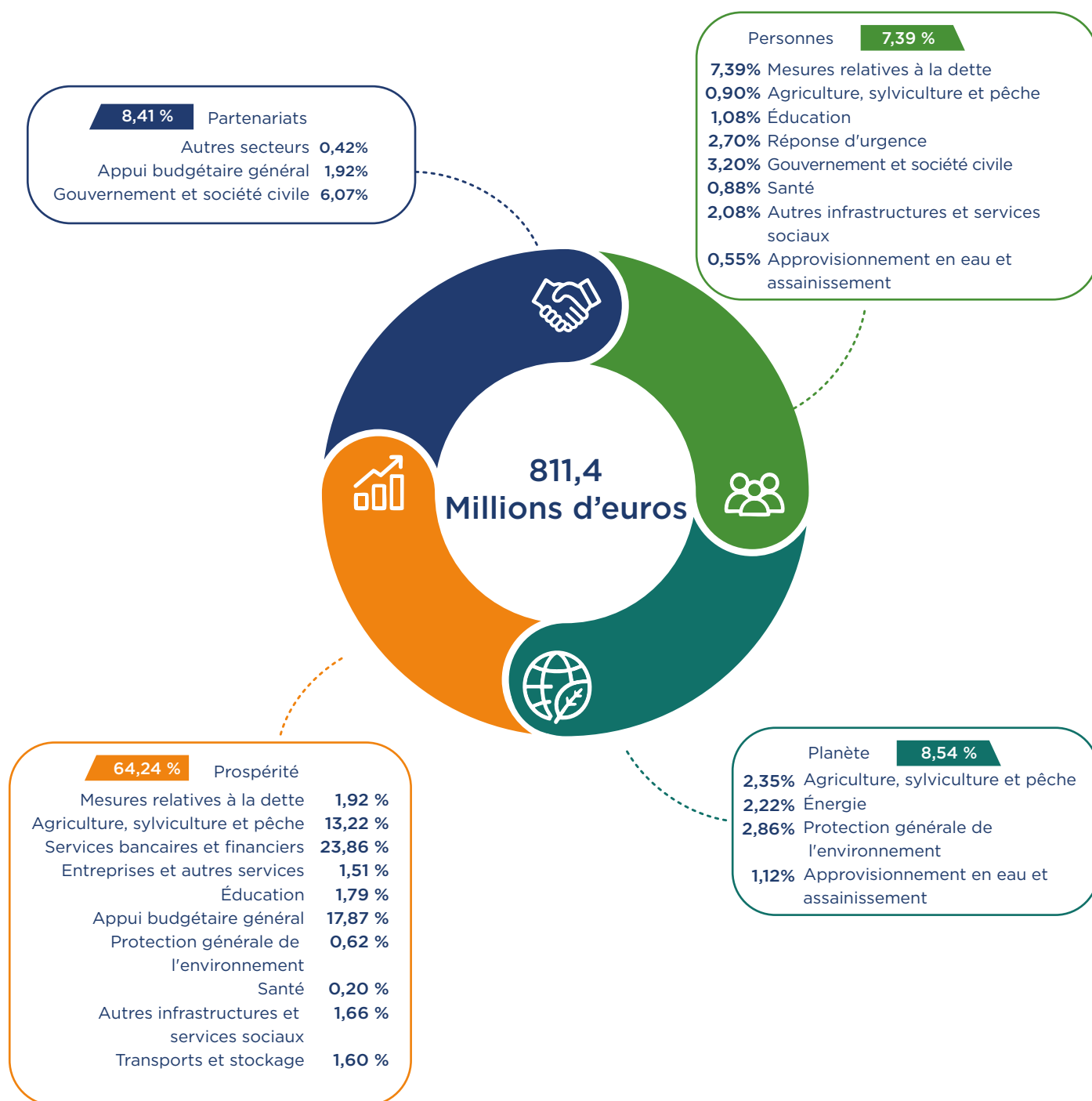
Dans son ensemble, l'action du Bureau de l'AICS de Tunis se caractérise par une approche intégrée et multidimensionnelle, capable d'associer le développement économique, l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le renforcement des partenariats.

Les initiatives du pilier Paix ont généré des impacts concrets et durables, en améliorant la qualité de vie des citoyens, en soutenant les institutions publiques et en promouvant une croissance durable à long terme.

“ Le renforcement des capacités institutionnelles, la modernisation des systèmes statistiques, l'appui à la gouvernance des réformes et l'adoption de pratiques durables dans le secteur environnemental constituent des éléments clés pour la stabilité et la résilience des pays partenaires, en particulier la Tunisie et la Libye. ”

À travers des interventions coordonnées et multidimensionnelles, le Pilier Paix contribue à créer des contextes plus sûrs, inclusifs et démocratiques, favorisant un développement équilibré et durable dans la région méditerranéenne.

## % des secteurs OCDE par pilier





## Focus sectoriel

### Conversion de la dette

---

L'Italie confirme son rôle de premier plan dans le soutien aux pays vulnérables à travers une **stratégie intégrée** combinant **aide financière et gestion de la dette extérieure**, conformément aux accords internationaux du G20 et du Club de Paris. Le principal cadre normatif demeure la Loi 209/2000, adoptée à l'origine pour mettre en œuvre l'initiative HIPC<sup>18</sup> (Heavily Indebted Poor Countries) et aujourd'hui adaptée afin de répondre aux nouvelles crises de la dette, en cohérence avec des instruments tels que le Common Framework. Cette approche permet aux pays partenaires de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour investir dans le développement durable et la résilience climatique. En juin 2025, l'Italie a par ailleurs lancé une initiative bilatérale de conversion de la dette destinée aux pays africains pour la période 2026-2035. À l'heure actuelle, des programmes sont actifs en Algérie, en Tunisie et au Maroc, permettant de **convertir la dette en ressources destinées à financer des projets locaux**.

L'annulation de la dette est mise en œuvre au moyen d'un mécanisme de suivi technique et de supervision conjointe entre les deux pays concernés, garantissant ainsi la transparence et l'efficacité des interventions.

En **Tunisie**, grâce à l'Accord de conversion de la dette signé en 2016 et à son amendement de 2019, 50 millions d'euros ont été mobilisés pour financer des projets à fort impact social. En transformant la dette en investissements dans les secteurs de la santé, des infrastructures et du développement local, la Coopération italienne contribue à améliorer les conditions de vie et à soutenir l'emploi dans les régions les plus vulnérables du pays. En 2025, conformément aux dispositions de l'Accord de conversion de la dette, environ 25 millions d'euros de dette tunisienne envers l'Italie ont ainsi pu être annulés.

Au **Maroc**, l'Accord de conversion de la dette a été signé le 9 avril 2013 pour un montant de 15 millions d'euros, augmenté par la suite du montant équivalent au reliquat — soit 613 311 euros — du précédent accord de 2009. Le programme comprend une composante dédiée au soutien de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), responsable des programmes gouvernementaux de lutte contre la pauvreté, pour un montant de 12,6 millions d'euros, finalisée en 2020, ainsi qu'un projet de conservation du patrimoine archéologique du Maroc doté d'un budget de 3 millions d'euros.

En **Algérie**, le deuxième Accord de conversion de la dette, signé en 2011, a permis de mobiliser 10 millions d'euros dans les secteurs de la **protection de l'environnement et de la gestion des déchets**, de la **santé**, de l'**éducation**, de l'**artisanat** et du **sport**.

<sup>18</sup> L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE / HIPC) est un cadre établi en 1996 par le FMI et la Banque mondiale afin de garantir qu'aucun pays pauvre ne soit confronté à un fardeau de la dette insoutenable

## Focus sectoriel

### Aide humanitaire

---

Conformément aux évolutions observées aux niveaux International et Européen, la Coopération italienne a également reconnu la nécessité, dans les contextes de fragilité, d'instabilité et de crises prolongées, de **répondre aux besoins immédiats des populations civiles** tout en s'attaquant aux causes structurelles des conflits à travers des **interventions coordonnées et complémentaires relevant de l'aide humanitaire, du développement et de la promotion de sociétés pacifiques et inclusives**.

Cette approche intégrée est mise en œuvre à la fois dans les cadres bilatéraux, multibilatéraux et multilatéraux, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité de l'action extérieure italienne.

En **Algérie**, la Coopération italienne se distingue comme l'un des rares bailleurs qui assurent depuis plusieurs années **une présence continue dans les camps sahraouis**, à travers des contributions destinées aux principales agences des Nations Unies et aux organisations de la société civile.

L'AICS a adopté une approche intégrée visant à répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés, en intervenant dans des **secteurs clés tels que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, l'amélioration du bien-être psychosocial ainsi que la promotion de l'éducation** des enfants et des jeunes sahraouis.

Parallèlement, ces interventions visent à renforcer les capacités locales, en favorisant des processus d'autonomisation (empowerment) et en encourageant l'appropriation des initiatives à long terme, afin que les communautés puissent devenir pleinement actrices de leur propre développement. Malgré les défis croissants liés à la réduction progressive des financements internationaux, les interventions conjointes ont contribué à améliorer les conditions de vie dans les camps et à garantir un soutien essentiel aux populations les plus vulnérables.

L'AICS soutient notamment des projets bilatéraux sous forme de dons mis en œuvre par des organisations de la société civile, axés sur **la promotion d'une éducation inclusive, le renforcement de la sécurité alimentaire ainsi que la garantie de services d'hygiène et d'assainissement sûrs et accessibles**.

Ces actions sont complétées par des initiatives multilatérales mises en œuvre par des agences des Nations Unies telles que le PAM (WFP), l'UNICEF et le HCR (UNHCR), dans les domaines de la **sécurité alimentaire, de l'éducation et du WASH**.

En **Libye**, le secteur de la réponse aux urgences demeure fortement affecté par

l'instabilité politique persistante et la prolongation des conflits armés. La fragmentation institutionnelle et l'absence d'un système centralisé rendent particulièrement **complexe la gestion des crises humanitaires**.

Dans ce contexte, les financements de la Coopération italienne se concentrent sur des interventions destinées à répondre à la crise des réfugiés soudanais présents dans le pays, ainsi que sur des activités de déminage mises en œuvre par l'UNMAS – United Nations Mine Action Service.

Ces interventions visent à renforcer les capacités institutionnelles libyennes en matière de gestion des mines et des engins non explosés, contribuant ainsi à créer des conditions de sécurité et de stabilité accrues.

Parallèlement, l'AICS soutient des interventions du World Food Programme (WFP) afin de répondre aux besoins nutritionnels des populations les plus vulnérables, notamment par des distributions alimentaires, des systèmes d'e-vouchers et des activités de prévention de la malnutrition maternelle et infantile.



*Crédits photo : WFP Libye*





## Focus sectoriel

### Eau

---

L'AICS intervient dans le secteur de l'eau en **Algérie, en Tunisie et en Libye** à travers **une approche intégrée** reliant l'accès aux services essentiels, la gestion durable des ressources hydriques, la sécurité alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques. L'action de la Coopération italienne se caractérise par des **interventions adaptées aux différents contextes** nationaux, combinant infrastructures, innovation technologique, renforcement institutionnel et participation communautaire.

En **Algérie**, notamment dans les camps de réfugiés sahraouis, l'intervention se concentre sur le secteur **WASH** afin de garantir un accès équitable à **l'eau potable et à des services d'hygiène et d'assainissement sûrs**. Les actions portent sur la réhabilitation et l'extension des réseaux d'approvisionnement, le renforcement de la gestion des services hydriques ainsi que la promotion de pratiques sûres tout au long de la chaîne de gestion de l'eau, dans un contexte marqué par une forte vulnérabilité et des contraintes infrastructurelles importantes.

En **Tunisie**, l'AICS soutient la gestion durable des ressources hydriques en tant que levier essentiel de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire. L'intervention se concentre sur l'efficacité de l'utilisation de **l'eau dans l'agriculture, la modernisation** des infrastructures hydrauliques, la **réutilisation des eaux usées traitées**, l'innovation dans les systèmes d'irrigation ainsi que **la transition agroécologique**, avec une attention particulière portée aux zones arides et aux territoires les plus exposés au stress hydrique.

En **Libye**, l'intervention vise à renforcer **l'utilisation durable de l'eau à des fins domestiques et productives**, en mettant l'accent sur la réhabilitation des infrastructures hydrauliques communautaires, l'amélioration de la gouvernance locale du secteur ainsi que le soutien à des systèmes agricoles plus résilients, notamment dans les régions vulnérables telles que le Fezzan.

Au **Maroc**, un projet est actuellement mis en œuvre afin **d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement des infrastructures publiques** situées dans les zones rurales de la province de Settat, tout en renforçant les capacités locales en matière de gestion et de maintenance des points d'eau. À l'échelle régionale, l'AICS promeut une **approche intégrée** de la gestion de l'eau, fondée sur la résilience climatique, l'innovation, la gouvernance territoriale et le développement durable, en cohérence avec les priorités nationales et les Objectifs de Développement Durable.

## Focus sectoriel

### Patrimoine culturel

---

La Coopération italienne dans le secteur culturel constitue un instrument stratégique **de protection et de valorisation du patrimoine**, considéré non seulement comme un héritage historique, mais également comme **un levier de développement socio-économique, de cohésion sociale et d'innovation**.

À travers des projets financés par l'Italie et l'Union européenne, réalisés en collaboration avec des institutions locales et internationales, des interventions intégrées associant la **conservation, le développement des compétences locales**, la régénération urbaine et la création d'espaces de rencontre et de participation pour les communautés sont promues.

L'implication active de la société civile et des institutions locales est essentielle pour garantir la durabilité et l'efficacité à long terme des initiatives, tout en favorisant des modèles de gestion participatifs et inclusifs.

En **Tunisie**, l'AICS soutient actuellement la création d'un **Centre Méditerranéen des Arts Appliqués** au cœur de la Médina de Tunis, dans les espaces historiques du complexe de Santa Croce, déjà restauré grâce à des programmes antérieurs de la Coopération italienne.

L'initiative favorise l'implication de **la communauté locale ainsi que la création de partenariats** avec le « Sistema Italia », afin de **transformer le patrimoine culturel en un moteur d'innovation et de développement**.

Le projet, réalisé en collaboration avec la Municipalité de Tunis, vise à créer un centre multifonctionnel à double vocation :

- Un espace dédié à l'innovation et au développement des entreprises créatives ;
- Un lieu d'animation socio-culturelle au sein du tissu urbain de la médina.

Cette intervention entend valoriser l'architecture historique comme catalyseur de la croissance économique et d'opportunités pour les communautés locales.

En **Libye**, l'AICS, en partenariats avec des institutions spécialisées telles que l'Institut Central pour la Restauration (ICR) et l'Université Roma Tre, soutient des projets de **conservation de sites archéologiques d'une grande valeur historique**, dont Leptis Magna.

Ces initiatives visent à protéger le patrimoine culturel, à renforcer les compétences locales dans les domaines de la restauration et de la gestion du patrimoine, ainsi qu'à



générer des opportunités de formation et de développement économique pour les communautés locales. La Coopération italienne se coordonne également avec d'autres initiatives internationales, créant des synergies qui accroissent l'impact des interventions et en garantissent la durabilité à long terme, notamment au moyen d'instruments de coopération déléguée.

Au **Maroc**, le patrimoine culturel reflète la rencontre d'influences berbères, arabes, andalouses et européennes, visibles notamment dans les médinas historiques de Fès, Marrakech, Meknès et Tétouan, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'AICS intervient dans un contexte visant à **promouvoir la restauration des sites historiques et à soutenir les communautés garantes des traditions** locales, en valorisant le patrimoine immatériel, tel que la musique, l'artisanat, la gastronomie et les pratiques spirituelles. Des défis persistent toutefois en matière de gestion durable du patrimoine culturel, de transmission des savoirs et d'inclusion des communautés dans les processus décisionnels.

Dans son ensemble, la Coopération italienne démontre ainsi que la protection du patrimoine peut devenir **un instrument concret de développement durable, d'innovation et de renforcement des communautés locales**.



## Défis et leçons apprises

Travailler dans le domaine de la Coopération internationale signifie évoluer dans des contextes en constante mutation. Pour l'Agence, le suivi des difficultés rencontrées ainsi que l'identification des solutions appropriées constituent des éléments essentiels pour optimiser l'impact des projets et valoriser son savoir-faire institutionnel.

Les initiatives de coopération sont fortement influencées par **l'imprévisibilité des contextes politiques** et par les crises mondiales, qui constituent de véritables obstacles à la continuité et à la stabilité des interventions. Ces contraintes imposent une adaptation permanente des activités et mettent à l'épreuve la solidité de la programmation. Une première leçon tirée de cette expérience est donc **l'importance d'intégrer la flexibilité et la capacité d'adaptation dans les processus de planification**, en prévoyant des ajustements ciblés et rapides lorsque nécessaire.

En Tunisie, une difficulté supplémentaire réside dans la **complexité du système administratif**, caractérisé par des procédures lourdes et des délais souvent incertains. Cette réalité exige un dialogue continu et structuré avec les institutions locales. Une deuxième leçon importante réside ainsi dans la nécessité d'investir dans la **construction de relations institutionnelles solides et dans une connaissance approfondie du contexte local**. Plus généralement, les délais de mise en œuvre prolongés ne doivent pas être considérés comme des anomalies, mais comme des contraintes structurelles et, en même temps, comme des enseignements essentiels : **intervenir dans des contextes complexes requiert patience, expérience et capacité d'adaptation**. Dans cette perspective, une autre leçon fondamentale concerne le rôle central du dialogue continu avec les acteurs locaux, élément indispensable pour surmonter les difficultés liées à la compréhension des besoins des communautés et à la conception d'interventions véritablement ancrées dans le contexte local. **Le dialogue permanent avec les institutions et les communautés locales** permet en effet de renforcer l'appropriation des initiatives et d'en améliorer la durabilité et l'impact, tout en réduisant le risque de décalage par rapport aux priorités nationales. Il en ressort un enseignement clair : **investir dans des processus participatifs et dans un dialogue technique structuré facilite l'intégration des interventions dans les politiques existantes et renforce les capacités de gouvernance des partenaires**.

La collaboration institutionnelle a également montré que l'échange de connaissances et de bonnes pratiques constitue un facteur déterminant pour surmonter les fragmentations opérationnelles et générer des synergies efficaces.

Dans ce domaine, la **valorisation de l'expertise italienne** dans le secteur du patrimoine culturel a représenté non seulement une opportunité technique, mais également un instrument stratégique de renforcement du dialogue bilatéral et de la visibilité de l'engagement italien.

Un autre défi important dans la gestion quotidienne des initiatives réside dans le suivi des projets, en **particulier ceux lancés avant la création de l'Agence**. Ces interventions, qui n'avaient pas été conçues selon une approche de gestion axée sur les résultats (Results-Based Management – RBM), se révèlent plus difficiles à suivre et à évaluer, car elles ne reposent pas sur les mêmes références méthodologiques que celles des systèmes actuels. Leur conception, souvent centrée sur les activités et les produits plutôt que sur les résultats et les effets, limite concrètement la capacité à mesurer les changements générés et à identifier rapidement les difficultés. Cette expérience démontre que **l'absence d'une approche orientée vers les résultats réduit l'efficacité globale des interventions**.

À l'inverse, l'adoption systématique du RBM s'est révélée un facteur fondamental. L'utilisation de chaînes de résultats, d'indicateurs mesurables et de systèmes structurés de collecte de données permet d'améliorer la qualité, la cohérence et la redevabilité des initiatives. Un système de suivi fondé sur des données probantes permet également d'adapter continuellement les interventions, renforçant ainsi l'apprentissage institutionnel et augmentant l'impact et la durabilité des actions au fil du temps.

Parallèlement, l'expérience met en évidence un autre obstacle majeur : l'absence de mécanismes formels de coordination entre les différents bailleurs, ce qui limite la pleine valorisation du potentiel collaboratif. L'absence de dispositifs institutionnalisés de concertation, combinée à la fragmentation des acteurs, accroît le risque de chevauchement des interventions et de dispersion des ressources. De cette situation découle un enseignement essentiel : la **coordination ne peut être laissée à des dynamiques informelles, mais doit être structurée, continue et soutenue au niveau institutionnel**.

Dans cette perspective, le Plan Mattei pour l'Afrique revêt une importance stratégique en apportant une réponse concrète à ces défis. Son approche, fondée sur des partenariats équilibrés et une gouvernance structurée, apporte un enseignement important : seule une approche systémique permet de valoriser pleinement la contribution des différents acteurs et de renforcer la cohérence des interventions.



Dans ce cadre, l'expérience du Bureau de l'AICS de Tunis confirme que le renforcement de la coordination multi-niveaux — à travers le dialogue, l'intégration et la gestion conjointe des initiatives — est déterminant pour surmonter les fragmentations, améliorer la qualité de la concertation et accroître l'impact global des actions de coopération.

Dans cette dynamique, **l'implication systématique des parties prenantes** joue un rôle central, tant pour assurer l'alignement des interventions sur les priorités stratégiques des pays partenaires que pour faciliter la définition des conditions opérationnelles nécessaires à leur mise en œuvre.

En Libye, par exemple, la Coopération italienne a progressivement développé un système structuré de coordination avec les institutions nationales, accompagné d'un dialogue régulier et continu avec les autorités compétentes. Ce processus a permis de favoriser un **alignement progressif sur les priorités stratégiques et sectorielles** partagées et de définir conjointement les conditions opérationnelles nécessaires pour garantir une mise en œuvre efficace, rapide et de qualité des interventions.

**Les difficultés rencontrées pour assurer la continuité et la durabilité** des initiatives au-delà de la phase de financement ont également mis en évidence l'importance d'intégrer, dès les phases finales des projets, une planification structurée de la transition post-intervention. La définition d'un cadre clair concernant les responsabilités, les processus opérationnels, les coûts de gestion et les sources potentielles de financement facilite non seulement la continuité des activités après la fin du soutien extérieur, mais constitue également un élément clé de l'assistance technique fournie aux partenaires locaux.

Cette approche contribue au renforcement des capacités institutionnelles, techniques et de gestion, améliorant ainsi la capacité des partenaires à maintenir, coordonner et piloter les activités à long terme. De plus, l'intégration systématique des différentes dimensions de la durabilité — institutionnelle, économique et financière, technique, environnementale, sociale et liée au genre — permet de consolider les effets produits et de favoriser l'autonomie opérationnelle des institutions concernées à moyen et long terme.

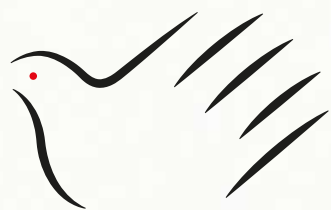
Enfin, l'expérience de plusieurs décennies du Bureau de l'AICS de Tunis dans l'utilisation des instruments de crédit a mis en évidence un autre défi majeur : **l'utilisation d'outils financiers insuffisamment adaptés aux caractéristiques des secteurs concernés** — notamment le secteur agricole — ainsi qu'au niveau de maturité des opérateurs économiques peut considérablement en limiter l'efficacité.

Cette difficulté met en lumière une leçon fondamentale : il est **nécessaire de développer une ingénierie financière différenciée, fondée sur des instruments ciblés et flexibles.**

Dans cette perspective, des initiatives telles que le programme PRASOC ont démontré l'efficacité de solutions innovantes, notamment la combinaison de crédits et de subventions, pour favoriser l'inclusion financière. En particulier, **le leasing** s'est révélé un outil efficace pour surmonter les obstacles liés aux garanties traditionnelles, facilitant ainsi l'accès au crédit pour les petits opérateurs économiques, notamment les petits agriculteurs.







**10** AGENZIA ITALIANA  
PER LA COOPERAZIONE  
ALLO SVILUPPO

 Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo - AICS Tunisi

 aics\_tunis

 AICS\_Tunis

 aics-tunis

 [www.tunisi.aics.gov.it](http://www.tunisi.aics.gov.it)

